Janvier 2026

COMMUNE DE TENNEVILLE

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

RAPPORT ANNUEL 2025

Commune de Tenneville

Commune TENNEVILLE

Ref_DR	Numéro Fiche-Projet	Intitulé	Adresse du projet				Montant du projet à 100% TVAC + Honoraires	DR	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1	Subside recu (1)
			Rue	N°	Code postal	Localité					
83049-2-01	1.01	Rénovation et agrandissement de la salle aux quatre vents de Cens en une maison ru	Cens	55	6972	Tenneville	€ 1.198.720,18	1	€ 707.736,18	FWB	€ 41.624,00
83049-2-02	1.04	Aménagement des abords de la MV de Journal	Journal		6971	Tenneville	€ 299.042,84	1	€ 165.286,85		€ -
83049-2-04	3.17 et 3.19	Création d'une maison rurale polyvalente et multiservices à Tenneville	rue de la Vielle Eglise	2	6970	Tenneville	€ 2.009.279,89	1	€ 797.040,00		€ -
83049-2-05	2.04 et 2.08	Voies lentes : Aménagement de la Chaussée Marie-Thérèse - Aménagement d'une vo	Chaussée Marie Thérè		6970	Tenneville	€ 860.302,32	1	€ 385.560,00	PIC - PIMACI	

Autre pouvoir subsidiant 2	Subside recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subside recu (3)	Autre partenaire	Stade d'avancement du projet	Date de la réunion de coordination	Date de la désignation de l'auteur de projet	Date de l'approbation de l'avant-projet par la Commune	Date de l'approbation de l'avant-projet par la RW	Date de l'approbation du projet définitif par la Commune	Date de l'approbation du projet définitif par la RW	Date publication avis de marché
	€ -		€ -		Réalisé	16/04/2013	14/02/2012	4/11/2014	31/07/2015	18/10/2016	21/12/2016	15/02/2017
	€ -		€ -		Réalisé	23/09/2015	22/07/2015	12/05/2016	12/05/2016	20/12/2016	19/05/2017	26/09/2017
	€ -		€ -		Travaux en cours	24/01/2019	2/03/2021	29/03/2022	20/01/2023	26/01/2023	24/02/2023	10/10/2023
	€ -		€ -		Adjudication	5/07/2022	17/09/2024	8/04/2025		29/10/2025	17/11/2025	

Date de la décision d'attribution de marché	Date approbation attribution du marché par la RW	Date ordre de commencer les travaux	Date de la réception provisoire	Date de l'approbation du DF par la RW	Date de la réception définitive	Si projet abondonné, décrire la raison de l'abandon	Programmation dans les 3 ans	Commentaires
16/05/2017	2/11/2017	17/08/2020	10/07/2019	26/05/2025	3/12/2024			
30/01/2018	13/08/2018	23/04/2020	13/03/2020	25/08/2025				2026 :Le jour pour la réunion sur place en vue de procéder à la réception définitive est en discussion.
16/01/2024	9/04/2024	12/11/2024					2027	Les travaux devraient être terminés fin 2026, début 2027
							2026	2026 : les travaux devraient commencer en 2026

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention réalisation 2016	PCDR classique	Rénovation et agrandissement de la salle aux quatre vents de Cens en une maison rurale et amènagement de ses abords	1.161.474,56€	26/05/2025

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	**Oui**	
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		**Non**
Si le patrimoine est loué[1] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.		
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)		
Recettes et charges		
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel

[1] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type : assurance du bâtiment	Montant annuel	1.306,90€
	Type	Montant annuel	
Bénéfices[2] = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [3]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Maison de village dédiée aux habitants de Cens qui y organisent activités et évènements. Il s'agit notamment des clubs 3x20, de l'ASBL aux quatres vents et de la Dramatique. La salle accueille des pièces de théâtre, des conférences, des projections de films…. La salle est également régulièrement occupée pour des activités privées (familiales, etc). Renforcement de la solidarité entre tous les habitants du village, qui participent à ces évènements.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion…)	Il n'y a pas de création d'emplois directs mais la présence d'un bar et d'une cuisine nécessite de se fournir dans les commerces de la région.

[2] *En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.*

[3] *A titre d'exemple*

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, …

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, …

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention réalisation 2017	PCDR classique	Aménagement des abords de la MV de Journal	355.926,63€	25/08/2025

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	**Oui**	
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		**Non**
Si le patrimoine est loué[4] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.		
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)		
Recettes et charges		

Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

[4] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices[5] = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [6]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un projet réalisé dans le PCDR qui précédait à savoir : l'extension et la rénovation de la maison de village de Journal. Ce projet renforce le fonctionnement et l'utilisation de la salle (par exemple, possibilité d'organiser des apéros en toute sécurité, etc) et crée un réel espace public pour le village. Renforcement de la solidarité entre tous les habitants du village, qui participent aux évènements organisés à la salle et qui, en dehors des évènements, peuvent se rendre sur la plaine de jeux.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion…)	Comme indiqué ci-dessus, l'aménagement des abords a renforcé l'impact et l'utilisation de la salle de village.

[5] *En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.*

[6] *A titre d'exemple*

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, …

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, …

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR[1]	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur[2]
2025	2021	2025	2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée[3]	27/03/25	Nombre de présents	22 présents + 2 excusés
	17/04/25		19 présents + 4 excusés
	22/04/25		9 présents
	19/05/25		6 présents
	27/05/25		19 présents + 4 excusés
	24/06/25		16 présents + 7 excusés
	9/09/25		16 présents + 7 excusés
	24/09/25		7 présents
	30/09/25		15 présents + 5 excusés
	3/11/25		8 présents
	17/11/25		15 présents + 5 excusés

[1] Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

[2] Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

[3] Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Réflexion sur l'opération de développement rural	
	L'année 2025 a été bien chargée pour la nouvelle CLDR de Tenneville qui a pris en charge l'élaboration de l'avant-projet de PCDR. En effet, une fois les sept réunions de consultations villageoises terminées (janvier-février), la CLDR a pris ses fonctions en mars lors de la réunion de synthèse des consultations et s'est réuni à sept reprises. Une fois la stratégie de développement identifiée, la CLDR a sollicité une nouvelle fois l'ensemble de la population par le biais d'un appel à projets et de consultations spécifiques (associations, adolescents, enfants…). Après le tri et la planification des projets, la CLDR a choisi de placer en tête de liste le projet d'aménagement du cœur d'Erneuville. Enfin, après un travail approfondi sur les fiches-projets, la CLDR a approuvé l'avant-projet de PCDR le 17 novembre. A ce travail d'élaboration du PCDR s'ajoutent également le suivi des conventions en cours du PCDR précédent : la voie lente Chaussée Marie-Thérèse et la maison multiservices de Tenneville. D'un commun accord, le Collège communal, l'auteur de PCDR, les membres de la CLDR et les agents de développement se sont engagés à adopter un rythme de croisière soutenu pour élaborer ce nouveau PCDR. La grande gagnante de ce challenge est sans nul doute la dynamique citoyenne. En effet, le taux de participation en CLDR est de plus de 76% et la motivation à poursuivre avec la mise en œuvre des projets et actions du PCDR est intacte, voire même renforcée par l'impatience ! **En marge des réunions de la CLDR :** Le groupe nature mis en place par la CLDR précédente est toujours actif et s'est réuni en plénière à 4 reprises afin de préparer les différents événements de sensibilisation de l'année 2025 : animation sur la biodiversité à la fête du PNDO, matinée découverte de la forêt nourricière, journée « potagers ouverts », nuit étoilée, semaine de l'arbre ainsi que deux ateliers sur les techniques de la conservation des aliments en partenariat avec le GAL Nov'Ardenne.
Propositions de projets à entreprendre	
	PCDR approuvé par la CLDR le 17/11/25, en attente d'approbation par le Gouvernement wallon
Numéro fiche-projet	1.7
Intitulé du projet	Cœur d'Erneuville
Priorité du projet	Première demande de convention
Calendrier d'exécution	2026

Annexes au rapport annuel 2025 :

- Délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR
- Comptes-rendus CLDR 2025
- Comptes-rendus Groupe nature

Commune de 6970 TENNEVILLE
Province de Luxembourg

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 13 mars 2025

Présents :
MM. Nicolas CHARLIER, Bourgmestre
Walter JORIS, Conseiller - Président
Ludovic COLLARD, Maximilien FRANCOIS, Wendy ORBAN, Echevins
Christiane NOËL, Sophie LÉONARD, ~~Philippe ANDRE~~, Eddy LEBOUTTE, Léa JACOBY, Jean-Marc DEHARD, Conseillers
~~Catherine CHARLIER-GAUTHIER~~, Présidente du CPAS
Fanny GUELENNE, Directrice générale f.f.

Administration générale - Commission Locale de Développement Rural (CLDR) : désignation des représentants communaux

Le conseil réuni en séance publique,
Attendu qu'il y a lieu de renouveler la composition de la Commission Locale de Développement Dural (CLDR), suite aux élections communales du 13/10/2024;
Vu la répartition des sièges au sein du Conseil communal, à savoir 7 sièges pour le groupe IC Liste du Bourgmestre et 4 sièges pour le groupe Osez OC ;
Attendu qu'il faut désigner 3 membres avec suppléants pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), soit 2 membres pour le groupe I.C.TENNEVILLE et 1 membre pour le groupe Osez O.C.
À l'unanimité ;
DECIDE
Art. 1 Désigne comme suit les représentants du Conseil communal :

	Effectifs	Suppléants
Groupe I.C. Tenneville	Léa Jacoby Ludovic Collard	Nicolas Charlier Eddy Leboutte
Groupe Osez OC	Jean-Marc Dehard	Sophie Léonard

Art. 2 La présente décision sera communiquée à la Présidente de la CLDR.

PAR LE CONSEIL

La Directrice générale f.f.,
(s) Fanny GUELENNE

Le Président,
(s) Walter JORIS

Pour Extrait conforme :

La Directrice générale f.f.,
Fanny GUELENNE

Le Bourgmestre,
Nicolas CHARLIER

Commune de 6970 TENNEVILLE
Province de Luxembourg

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 13 mars 2025

Présents :
MM. Nicolas CHARLIER, Bourgmestre
Walter JORIS, Conseiller - Président
Ludovic COLLARD, Maximilien FRANCOIS, Wendy ORBAN, Echevins
Christiane NOËL, Sophie LÉONARD, ~~Philippe ANDRE~~, Eddy LEBOUTTE, Léa JACOBY, Jean-Marc DEHARD, Conseillers
~~Catherine CHARLIER-GAUTHIER~~, Présidente du CPAS
Fanny GUELENNE, Directrice générale f.f.

Administration générale - Composition de la CLDR

Le conseil réuni en séance publique,
Vu la décision prise par le Conseil communal, en séance du 23/12/2021, proposant la mise en œuvre d'une nouvelle Opération de Développement rural (ODR),
Attendu qu'il y a lieu de renouveler la composition de la Commission Locale de Développement Dural (CLDR), suite aux élections communales du 13/10/2024,
Attendu qu'un avis a été inséré dans le bulletin communal,
Attendu que la CLDR doit être composée de :
- ¼ représentants du Conseil communal
- représentants de la population

Vu la décision prise par le Conseil communal, en séance du 13/03/2025, désignant les représentants communaux à la CLDR,
Vu la composition citoyenne,
Sur proposition du Collège,
À l'unanimité ;
DECIDE
Art. 1 D'approuver la composition de la CLDR telle que présentée ci-après:

Effectifs	Suppléants
Représentants du Conseil communal :	
Léa Jacoby	Nicolas Charlier
Ludovic Collard	Eddy Leboutte
Jean-Mard Dehard	Sophie Léonard
Représentation citoyenne :	
Guy Cambron	Isabelle André
Annie Prescler	Julie Sacré
Fabian Bertrand	Jean-Paul Maethen
Noémie Van Bellingen	Marc Gauthier
Antoine Urbain	Aurélie Debarsy
Marie-Thérèse Lambrechts	Dominique Landtmeters
Christine Bertrand	Peter Rosseel

Mélina Jacoby Jérémy China	Guilian Baclin Jean-Pierre Vandingenen

PAR LE CONSEIL

La Directrice générale f.f.,
(s) Fanny GUELENNE

Le Président,
(s) Walter JORIS

Pour Extrait conforme :

La Directrice générale f.f.,
Fanny GUELENNE

Le Bourgmestre,
Nicolas CHARLIER

Marloie, le 28 mars 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR
Jeudi 27 mars 2025 – Maison rurale de Cens

Présents :
- André Isabelle, Baclin Guilian, Bertrand Christine, Bertrand Fabian, Cambron Guy, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Debarsy Aurélie, Dehard Jean-Marc, Jacoby Léa, Jacoby Mélina, Lambrecht Marie-Thérèse, Landtmeters Dominique, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Prescler Annie, Rosseel Peter, Sacré Julie, Urbain Antoine, Van Bellingen Noémie, Vandingenen Jean-Pierre, *membres de la CLDR ;*
- Docquir Laurence et Genevois Denis, du bureau « Un tour d'avance », *auteurs du PCDR ;*
- Lesuisse Florence et Schonne Séverine, *agents de développement à la FRW.*

Excusé : Leboutte Eddy, membre de la CLDR.

ACCUEIL :

Ludovic Collard, Echevin du Développement rural, remercie et félicite les citoyens pour leur engagement dans la Commission locale de Développement rural. Il informe l'assemblée que ce sera la conseillère Léa Jacoby qui sera à la présidence de cette Commission. Ludovic cède les rênes de la réunion aux agents de développement de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) : Séverine Schonne et Florence Lesuisse.

La FRW propose d'emblée une animation brise-glace pour mieux connaitre ses voisins et se rendre compte de la représentativité de la Commission locale de Développement rural.

1) PRESENTATION D'UNE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Une Opération de développement rural (ODR) vise à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement (le Programme communal de Développement rural). Elle permet de dynamiser la commune dans tous les secteurs (vie associative, culture, économie, agriculture, mobilité, santé, environnement...). Tout au long de cette Opération, la commune s'engage à mener avec ses citoyens une réflexion globale et cohérente sur le développement à long terme de la commune.

Toute l'information relative à l'Opération de Développement rural de Tenneville est reprise sur le site ***www.tenneville-odr.info.***

2) ROLE ET FONCTIONNEMENT DE LA CLDR

La Commission locale de Développement rural (CLDR) est constituée d'un échantillon représentatif d'habitants de la commune (différents villages, tranches d'âges, catégories socio-professionnelles, …). Elle compte maximum ¼ d'élus. Les membres effectifs et suppléants sont invités à toutes les réunions sans distinction et ont tous le même droit de vote.

La mission principale confiée à la CLDR est, dans un premier temps, l'élaboration d'un plan d'action de la commune pour les 10 années à venir. Ce plan d'action est appelé **PCDR pour Programme Communal de Développement Rural.** Plusieurs textes de lois (décret, arrêté, circulaires) balisent l'élaboration et la mise en œuvre de ce PCDR. Celui-ci doit obligatoirement être construit avec les citoyens afin que les projets qui en découlent se rapprochent le plus possible des besoins de terrain. Dans un second temps, il s'agira pour la CLDR de participer à la mise en œuvre concrète des projets du PCDR.

Les membres de la Commission s'engagent à faire écho des réflexions menées dans le cadre de l'Opération de Développement rural vers leurs concitoyens ou de faire remonter les besoins de terrain vers la CLDR.

➔ **Les agents de développement de la FRW présentent les éléments principaux du règlement d'ordre intérieur de la CLDR, envoyé au préalable à l'ensemble des membres.**

Réactions :

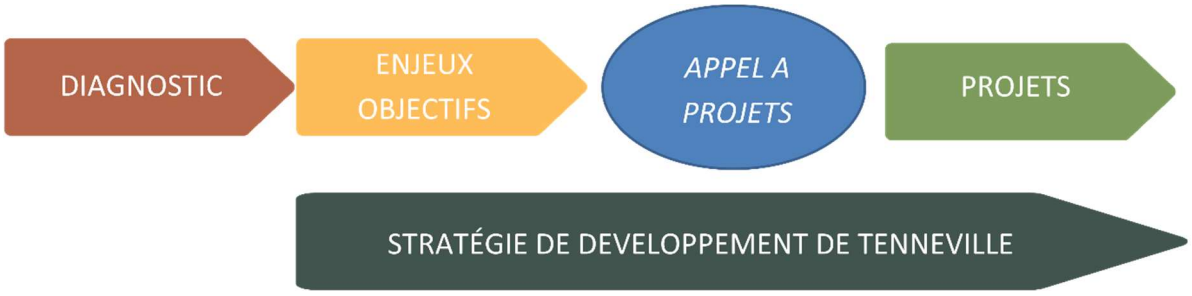
- ***Quelle est la procédure de vote ?***
  Les décisions sont habituellement prises au consensus. L'article 19 du ROI précise les modalités de vote s'il est nécessaire d'y recourir.

  > ***Art.19*** *Les propositions de la Commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois en cas de blocage, un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents. En cas de parité, la voix du Président ou de son représentant est prépondérante.*

- ***Les élus sont-ils obligés de suivre l'avis de la CLDR ?***
  La CLDR est une Commission d'avis, le maitre d'œuvre de l'Opération de Développement rural reste le Conseil communal. Ce dernier est représenté dans la CLDR par 6 personnes (maximum ¼ des membres de la CLDR). Ces mandataires participeront aux réflexions et aux débats comme tout membre citoyen. Il est donc probable que l'avis collégial de la CLDR soit suivi dans les prises de décisions du Conseil communal. Si ce n'est pas le cas, il s'agira de tenir la CLDR informée du pourquoi.

Organisation des prochaines réunions

Pour élaborer le PCDR, il y a plusieurs **étapes nécessaires :**



a. La première c'est **d'établir un diagnostic du territoire**. C'est comme chez le médecin. Celui-ci mesure les données objectives à savoir votre tension, votre température, votre pouls et écoute votre ressenti, c'est-à-dire les données subjectives, à savoir « Vous sentez-vous en forme ? », « Avez-vous de l'appétit ? » ou encore « Avez-vous mal quelque part ? ». C'est alors sur base du croisement entre les données objectives et subjectives qu'il établit son diagnostic. Si on transpose au territoire, Laurence et Denis du bureau « Un Tour d'Avance » se sont chargés de récolter et d'analyser une série de chiffres et documents pour établir la carte d'identité de votre commune en matière d'environnement, de mobilité, de tourisme, d'économie, etc. C'est donc la partie « éléments objectifs ». Pour recueillir les éléments « subjectifs », la FRW a organisé des réunions de consultations villageoises afin de cerner la manière dont les citoyens perçoivent leur commune, les atouts et faiblesses du territoire.

➔ **Les conclusions de ce diagnostic partagé sont présentées ce soir à l'ensemble de la population à l'occasion de la réunion de synthèse des consultations citoyennes. La FRW insiste pour que les membres soient bien attentifs à la présentation qui servira de base pour les prochaines réunions de la CLDR.** ***En annexe, vous trouverez le diagnostic partagé. Ce document peut être amené à évoluer.***

b. Il s'agit ensuite, sur base du diagnostic, **d'identifier des enjeux**. *Qu'avons-nous à perdre ou à gagner au regard des atouts et des faiblesses du territoire ?* Puis d'identifier une stratégie de développement plus précise *:* « **Que choisit-on de faire** pour répondre à ces enjeux ? » et « **Quels objectifs de développement se fixe-t-on** pour la commune ? ».

c. Enfin, la dernière étape de l'élaboration du PCDR, il s'agit de se demander **comment concrètement atteindre ces objectifs** et **quels projets mener**. Pour ce faire, un appel à idées sera certainement lancé à l'ensemble de la population pour élargir autant que possible la participation.

CALENDRIER :

17 avril	Définition de la stratégie : enjeux - objectifs
Du 17/04 au 17/05	Appel à idées/projets liés à la stratégie *Consultation de publics cibles (jeunes, associations…)*
27 mai	Analyse, tri, approfondissement des idées/projets
24 juin	Répartition des projets en lots
Eté 2025	*Rédaction des fiches-projets prioritaires* *GT si nécessaire*
Dès septembre	**Présentation des fiches-projets, validation de la stratégie et approbation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR**

3) DIVERS

Appel à projets « Vis mon village » :
La Fondation Roi Baudouin relance son appel à projets "Vis mon village !" au travers duquel elle souhaite soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village (5000€ maximum). Cet appel vise à améliorer la qualité de vie dans le village et à renforcer la cohésion sociale entre des groupes d'habitants larges et diversifiés. Les projets sont à soumettre jusqu'au 15/04/2025.
→ Les agents de développement de la FRW sont disponibles au besoin pour relire vos projets et vous conseiller. Plus d'infos : https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village.

Après la traditionnelle photo de famille, les agents de développement proposent aux participants de se présenter collectivement, par village, avec une méthode sympathique. Il y a 3 méthodes différentes (le blason, le portrait chinois et le téléachat). Lors de la réunion de synthèse qui suit cette réunion, chacun des groupes sera invité à venir se présenter face aux citoyens afin que ces derniers puissent identifier quels sont leurs relais au sein de la Commission.

La réunion se clôture sur un moment de convivialité autour de sandwichs et rafraichissements offerts par la commune avant d'enchainer avec la réunion de synthèse des consultations.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement

Une CLDR dans les starting blocks 😉



Marloie, le 18 avril 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR
Jeudi 17 avril 2025 – Le Foyer à Tenneville

Présents :
- André Isabelle, Bertrand Christine, Bertrand Fabian, Cambron Guy, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Debarsy Aurélie, Dehard Jean-Marc, Gerard Benjamin, Jacoby Léa, Jacoby Mélina, , Landtmeters Dominique, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Prescler Annie, Rosseel Peter, Sacré Julie, Vandingenen Jean-Pierre, *membres de la CLDR ;*
- Docquir Laurence et Genevois Denis, du bureau « Un tour d'avance », *auteurs du PCDR ;*
- Lesuisse Florence et Schonne Séverine, *agents de développement à la FRW*
- Delbeke Guillaume, du bureau GDBE ingénierie, auteur *de projet pour la voie lente « chaussée Marie-Thérèse »*.

Excusés : Vanbelinghen Noémie, Baclin Guilian, Urbain Antoine, Leboutte Eddy, membres de la CLDR.

ACCUEIL :

Léa Jacoby, Présidente de la CLDR, accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle annonce les personnes excusées ainsi que l'objectif de la réunion qui est de travailler sur des objectifs de développement de la commune ; puis cède la parole à la FRW pour l'animation de la séance.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27 MARS 2025

Cette première réunion était consacrée à la mise en place de la CLDR (son rôle, son fonctionnement, son ROI) ainsi qu'à la présentation de ses membres à la population.

➔ **Le compte-rendu est approuvé, il sera en ligne sur le site tenneville-odr.info.**

2) CONSTRUCTION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

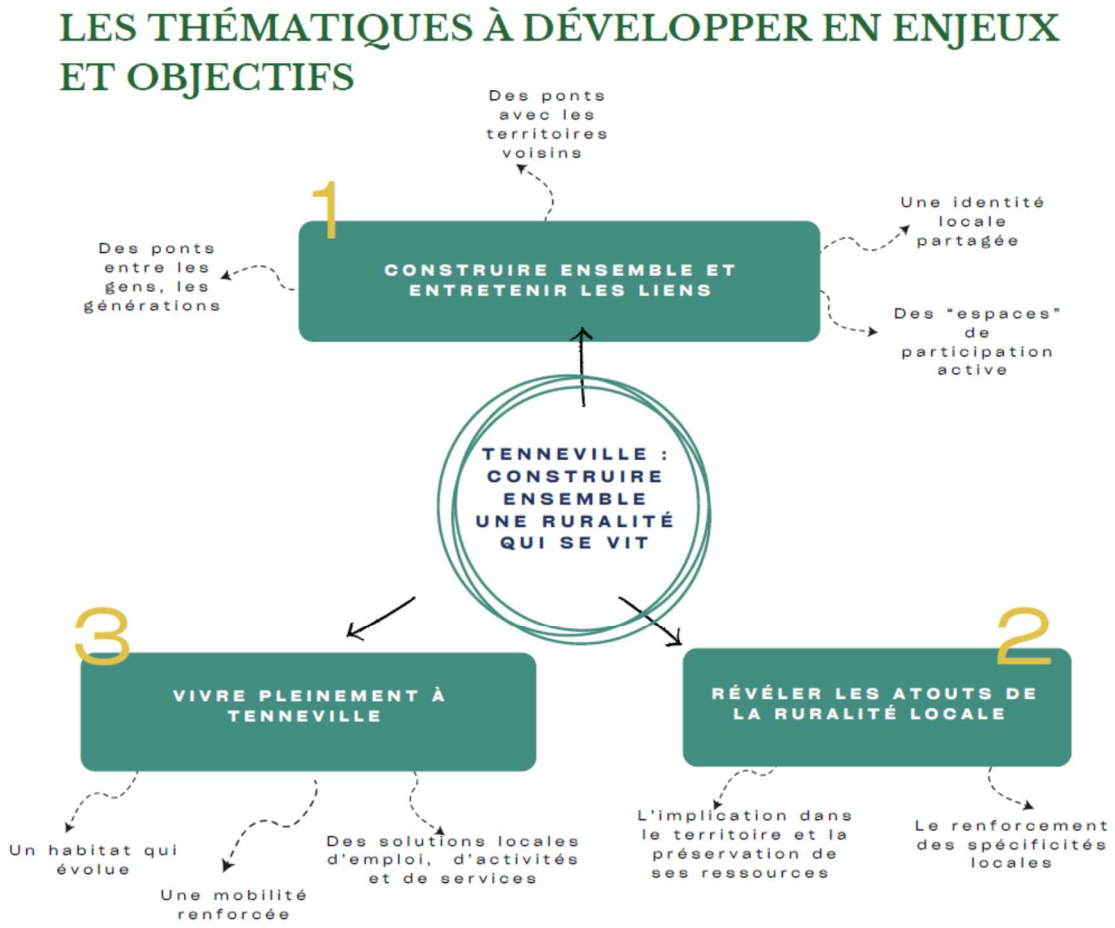
Contexte

Lors de la soirée du 27 mars, la FRW et « Un tour d'avance » ont dressé un portrait de la commune de Tenneville (ses forces, ses faiblesses) en croisant d'une part la vision des habitants recueillie lors des consultations citoyennes et d'autre part, la vision de l'auteur s'appuyant sur des données chiffrées. De là est né le « diagnostic partagé » rédigé par Laurence et Denis, reçu en préparation de cette réunion.

Il s'agit maintenant sur base du diagnostic, d'identifier des enjeux. Puis d'identifier une stratégie de développement plus précise *:* « **Que choisit-on de faire** pour répondre à ces enjeux ? » et « **Quels objectifs de développement se fixe-t-on** pour la commune ? ».

Méthode de travail

Pour lancer le débat et structurer le travail, Laurence et Denis proposent à l'assemblée un fil rouge émanant du diagnostic partagé et qui servira de ligne de conduite pour la future stratégie de développement de la commune. Ce fil rouge (au centre) est précisé par 3 thèmes-enjeux, eux-mêmes précisés par des pistes de réflexions.

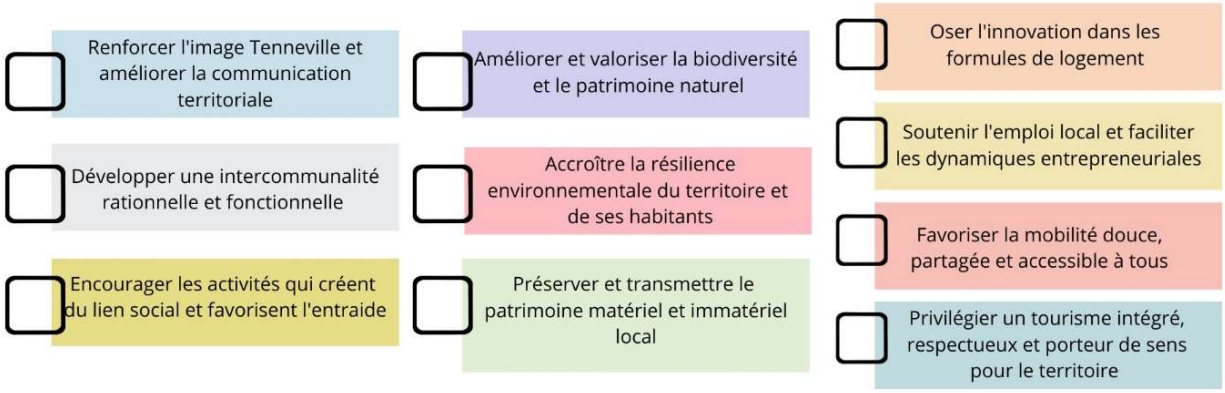


Méthode : les trois thèmes-enjeux sont répartis dans la salle sur trois grandes nappes. L'assemblée est divisée en 3 sous-groupes prenant chacun en charge un thème, puis les sous-groupes tournent de table en table afin d'enrichir les réflexions du groupe précédent, de rassembler les idées similaires, de vérifier si c'est réaliste, etc… Chaque tour dure 20 min. La CLDR, avec l'aide d'un animateur, est invitée à formuler des **objectifs** de développement. Une fois que chaque sous-groupe a alimenté chaque thème, chacun reçoit une gommette à placer près de son objectif coup de cœur, tous thèmes confondus.

Sur base des apports des différents sous-groupes, en synthèse, Laurence et Denis, font une proposition de stratégie :

- Une modification est apportée dans le fil rouge : **Construire ensemble une commune qui se vit** (à la place de ruralité qui peut être un mot connoté négativement, ne donnant pas une image active et dynamique).

- **10 objectifs :**



➔ **La CLDR n'exprime pas de remarque particulière sur cette stratégie.**

NB : cette stratégie est actuellement une base, elle pourra être adaptée en cours de route.

3) L'APPEL A IDEES

L'objectif de l'appel à projets est de donner aux habitants et aux forces vives du territoire l'opportunité de proposer des projets directement en lien avec la stratégie. Cela viendra compléter les projets recueillis lors des consultations villageoises et en séance, lors du travail sur les objectifs.

L'appel à projets sera accessible via le site internet de l'ODR (www.tenneville-odr.info sur la page ACTUALITES) ; un formulaire « Google Forms » a été créé reprenant différentes rubriques : intitulé et description du projet, lien avec la stratégie, justification, public-cible, partenaires potentiels, personne de contact. *Des versions papier seront disponibles aussi, notamment à l'Administration communale auprès de Fanny GUELENNE.*

L'appel à projets débutera dès demain et se terminera le 17 mai au plus tard, pour laisser aux habitants, associations et acteurs l'opportunité de se réunir pour éventuellement rentrer un projet commun.

Pour favoriser la réussite de cet appel, **tous les canaux de communication** communaux disponibles seront exploités (site internet, réseaux sociaux, bulletin communal…) ainsi que la presse locale. La FRW va également informer de manière spécifique l'ensemble des associations du territoire mais également les jeunes afin de promotionner l'appel à projets et les inciter à y répondre.

Attention que l'objectif n'est pas de rentrer un maximum de projets mais plutôt de récolter quelques idées innovantes et fédératrices, en lien avec la stratégie élaborée.

➔ **Les membres de la CLDR ont un rôle important d'information et de relais vers les voisins, la famille, les collègues, les associations… N'hésitez donc pas à en faire la promotion autour de vous ! *La FRW vous proposera un mail à transférer à vos contacts.***

Réactions :

- *Ne faudrait-il pas ajouter dans le formulaire des exemples de projets, notamment déjà cités ce soir, en lien avec les objectifs pour donner des idées à la population ?* Il vaut mieux ne pas mettre

d'exemples afin de laisser libre cours aux suggestions de la population et ne pas donner la fausse impression que les projets sont déjà décidés d'avance.

- *Pourquoi ne pas relayer l'info de l'existence de cet appel à projets aux entrepreneurs locaux également ?* La FRW demandera à l'ADL d'assurer ce relais.
- *Est-il possible de recevoir la liste des idées à l'avance ou après (ou pour ceux qui ne peuvent pas se libérer pour la prochaine réunion) ?* La FRW fera suivre la liste avec le compte-rendu de la prochaine séance.

4) PRESENTATION DE L'AVANT-projet de VOIE LENTE SUR DE LA CHAUSSEE MARIE-THERESE

La création d'une voie lente sur l'ancienne chaussée Marie-Thérèse est un projet de l'ancien PCDR toujours à l'étude. Guillaume Delbeke du bureau GDBE ingénierie présente l'avant-projet à l'assemblée.

Objectifs du projet :

Le projet consiste en l'aménagement du tronçon de la Chaussée Marie-Thérèse qui traverse Tenneville, et plus particulièrement de la partie située entre la Route de la Roche et le village de Belle-Vue.
Cette ancienne voirie, qui reliait Bruxelles et Luxembourg au XVIIIème siècle, a longtemps été le principal axe de communication reliant les villages des entités de Tenneville, Champlon et Erneuville au reste de la Wallonie. Aujourd'hui, la Chaussée Marie-Thérèse est une voirie agricole cheminant sur une crête offrant une vue sur tous les environs. L'idée et de **redonner à cette voirie son rôle de liaison inter-villages en l'adaptant pour en faire une voirie cyclo-piétonne**. L'objectif est donc de développer un réseau cyclo-piéton sur la Commune de Tenneville, permettant aux habitants des différentes villages d'avoir un accès plus aisé aux pôles multimodaux que sont Champlon et Tenneville, et à long terme, de relier ce réseau local aux réseaux cyclables mis en place par les communes voisines (en particulier Sainte-Ode, Nassogne et La Roche).

Choix des aménagements et tronçons concernés

Les deux tronçons à aménager sont :

- la partie située entre la Route de La Roche et le village de Belle-Vue d'un longueur de 2km400.
- un plus petit tronçon de +/- 500 m appelé « Trompe-souris »

Entre les deux, le revêtement est praticable, il s'agira donc d'un simple marquage au sol.

Les travaux à réaliser sont les suivant :

- Reprofilage et compactage du chemin existant
- Réalisation d'une voirie en béton d'une largeur de 3 m
- Aménagement d'écluses aux entrées du chemin pour limiter le passage des véhicules
- Création de pattes d'oie en pavés en pierre aux entrées (qui rappelleront le chemin historique)
- Pose d'un drain et de caniveaux en zone de ruissellement
- Aménagement de la RN 843 pour la sécurisation de la traversée
- Pose de signalisation verticale aux carrefours avec les voiries communales

Le choix du revêtement est finalement le béton pour différentes raisons dont principalement la compatibilité avec le charroi agricole et forestier, la durabilité dans le temps, la résistance aux conditions climatiques (gel/dégel), l'accessibilité des PMR et la facilité d'entretien contrairement à de l'empierrement stabilisé.

Le **power point ci-joint** reprend le tracé, les coupes-types, le plan détaillé pour certaines zones spécifiques telles que les écluses ou le carrefour avec la Route Nationale. A noter que l'aménagement de ce dernier doit encore être avalisé par le SPW-Mi (Service public de Wallonie - mobilité et infrastructures).

Le projet est estimé à 680.000 € HTVA. La convention en développement rural reprend une promesse de subsides de 385.560€. En cas de déplacement du budget initial, l'intervention de la Région peut être majorée de maximum 20% (à un taux de subside de 50%). Le montant sera dès lors recalculé prochainement avec le SPW-DR.

Remarques de la CLDR

- Concernant les écluses, penser à bien garder 3 m de large (contrairement à l'illustration présentée) et privilégier des angles arrondis pour faciliter le changement de trajectoire des cyclistes.
- La partie empierrée des écluses pourrait être plus basse que la piste cyclable et comporter des pierres plus grosses (le silex prévu) afin de ne pas les retrouver sur la piste.
- L'écluse vise à décourager les voitures d'emprunter ce chemin mais ne les empêche pas → Effectivement. Cependant, des aménagements plus radicaux empêcheraient les agriculteurs de transporter certaines machines agricoles plus basses fixées à l'arrière des tracteurs. Il faudra sensibiliser la population !
- Dans plusieurs endroits de la commune, les piquets en bois ont été enlevé au fil du temps. N'y a-t-il pas d'autres solutions, comme de lourds bacs en pierre ? Le problème est qu'il faut quelque chose d'étroit pour ne pas gêner le passage et de suffisamment haut pour que les cyclistes qui ne regardent pas au sol les voient.
- Au vu des pluies violentes que nous connaissons maintenant régulièrement, bien anticiper le ruissellement et sa gestion afin d'éviter les inondations.
- 9000 m3 de béton, c'est impressionnant ! et en contradiction avec la tendance actuelle de perméabilité et réversibilité du sol. → Oui, c'est vrai et c'est couteux. Il y a eu beaucoup de débats en amont avec le « GT mobilité » mis en place dans le cadre du PCDR précédent et avec les différents pouvoirs subsidiant… Mais l'empierrement stabilisé ne tiendra pas dans le temps et finira par être impraticable pour les cyclistes et PMR. C'est un choix mais quitte à investir, il faut une solution durable. La liaison lente Tony-Libramont, bétonnée, est une réussite. D'autres solutions ont été envisagées : le béton drainant est beaucoup trop cher, le bi-bande (deux bandes plus étroites espacées) est déconseillé par les cyclistes car quand cela ravine l'espace au milieu se creuse et est colonisé par des hautes herbes. C'est dangereux.

➔ **Moyennant ces points d'attention, le projet est validé par la CLDR. Il sera présenté au pouvoir subsidiant (SPW-DR) mercredi 23 avril prochain.**

5) DIVERS

Néant

➔ **PROCHAINE REUNION : MARDI 27 MAI 2025**

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !
Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement

Marloie, le 28 mai 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR
Mardi 27 mai 2025 – Le Foyer à Tenneville

Présents :
- André Isabelle, Baclin Guilian, Bertrand Christine, Bertrand Fabian, Cambron Guy, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Debarsy Aurélie, Dehard Jean-Marc, Gerard Benjamin, Jacoby Léa, Jacoby Mélina, Landtmeters Dominique, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Prescler Annie, Rosseel Peter, Vandingenen Jean-Pierre, *membres de la CLDR ;*
- Lesuisse Florence et Schonne Séverine, *agents de développement à la FRW*

Excusés : Vanbelinghen Noémie, Urbain Antoine, Lambrecht Marie-Thérèse, Sacré Julie*, membres de la CLDR.*

ACCUEIL :

Séverine Schonne accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle annonce les personnes excusées ainsi que l'objectif de la réunion qui est d'analyser les idées récoltées, en particulier dans le cadre de l'appel à projets.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 AVRIL 2025

➔ **Le compte-rendu est approuvé, il sera prochainement en ligne sur le site tenneville-odr.info.**

2) ANALYSE DES IDEES ET PROJETS RECOLTES

Cette ligne du temps fait le point sur l'état d'avancement des réflexions :



Travaillé lors des réunions dans les villages, présenté en réunion de synthèse et **validé lors de la 1ère réunion de la CLDR.**

Travail sur les **objectifs de développement** lors de la CLDR n°2 + validation pour **lancement de l'appel à idées**

Appel à idées et consultations spécifiques (enfants-ados-associations) :
- 22 formulaires remplis en ligne
- 14 formulaires « papiers » (9 reçus par mails et 5 déposés à la commune)
- 8 propositions extraites de la consultation des enfants
- 9 propositions des ados

(+ infos données aux associations…)

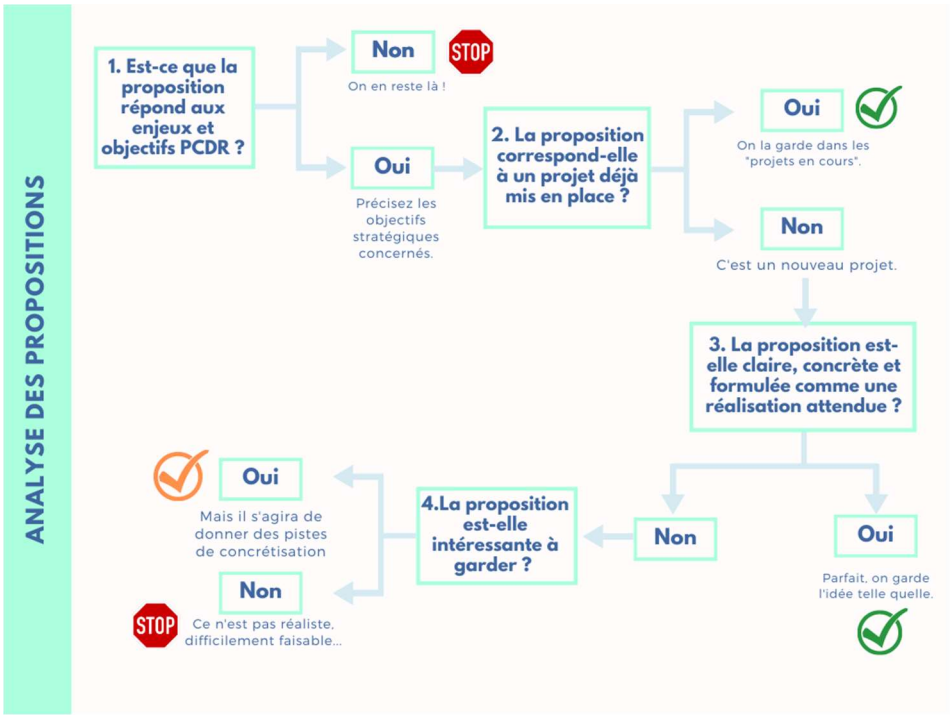
… qui s'ajoutent aux idées de projets proposées dans les réunions d'information-consultation villageoises, lors des interviews de personnes ressources, lors de la consultation du personnel communal et enfin, lors de la réunion de CLDR n°2.

→ **Ce soir : analyser les propositions reçues (+ de 120)**

Méthode :

La FRW propose de répartir les membres présents en deux sous-groupes. Ainsi, chaque sous-groupe est chargé d'analyser la moitié des propositions de projets et idées reçues selon le schéma repris ci-dessous.

→ **Le résultat de ce travail se trouve en annexe.**



3) DIVERS

Suivi des projets du PCDR précédent :

- **Maison multi-services Tenneville :** le chantier avance bien. Difficile d'annoncer une fin de chantier.
- **Voie lente « Chaussée Marie-Thérèse :** l'avant-projet a été présenté aux différents pouvoirs subsidiants (Développement rural et PIMACI) le mercredi 23 avril 2025. La commune attend l'aval pour lancer le projet définitif.

Questions de la CLDR :

- La barrière de Champlon est un enjeu : la zone n'est pas très structurée, beaucoup de bâtiments de caractère sont vides. Que peut-on faire ? → *Effectivement, beaucoup de bâtiments sont mal exploités : hôtel « Les Bruyères », château des sœurs, l'Hostellerie mais ils sont tous privés. Par ailleurs, le bâtiment « Laser Game » pourrait être mieux intégré. Une réflexion est en cours avec Idelux.*

Minute d'infos locales :

- **Mardi 28 mai 2025 à 20h à Journal** : théâtre « Love Liebe Amor »
- **Jeudi 5 juin 2025 à 9h à la Commune :** réunion du CCCA à laquelle la CLDR est invitée sur le thème « diversifier les possibilités de logements pour les aînés ».

➔ **PROCHAINE REUNION : MARDI 24 JUIN 2025**

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement

OBJECTIFS	TRAVAUX COMMUNAUX	EN COURS	PROJETS PCDR (ou autre)	À CREUSER	ABANDONNÉS
Objectif 1 : Renforcer l'image Tenneville et améliorer la communication territoriale		Fichier centralisé où trouver des infos locales (événements, associations…)	Evaluation des outils de communication communaux		
		Agenda commun des activités	Installation de panneaux numériques		
			Renforcer l'attractivité aux entrées de village (fleurs, déco…)		
			Monument emblématique pour marquer la traversée de Tenneville (ex : sanglier rouge à Reims)		
Objectif 2 : Développer une intercommunalité rationnelle et fonctionnelle					
Objectif 3 : Encourager les activités qui créent du lien social et favorisent l'entraide		Excursion pour les enfants des villages *(en cours via le Centre sportif)*	Pose de bancs publics, stylisés, décorés par les enfants	Maison du ski : inventer une suite aux activités neige vu les changements climatiques	Prévention et sensibilisation à la santé (*ne se rapporte pas aux objectifs)*
		Apéro tennevillois avec mise en avant des produits locaux *(existe sur les marchés du terroir)*	Apéro des acteurs du tourisme en début de saison (distri brochure, créer du lien…)	Créer un lien d'amitié avec personnes adultes handicapées au travers d'ateliers créatifs, de sorties, de jeux... (*centre d'Aviscourt cité mais hors commune) - (à faire via la maison multiservices)*	Davantage de marche adeps (*pas réalisable*)
		Fête des voisins (*c'est du ressort des quartiers, des voisins directement)*	Intégrer une maison de jeunes (au sein de la maison multiservices par exemple)		
		Construire une piscine > *le groupe propose d'expliquer aux enfants que ca existe déjà au niveau du "bassin de vie" (La Roche, Saint-Hubert, Marche) et que ce n'est pas rentable*	Formation 1ers secours pour les enfants		Un vrai stade de foot entouré de gradins *> pas réaliste*
			Création d'une fresque par les jeunes sur le thème de la citoyenneté (*à lier avec projet accompagnement/animation/lieu ados*)		Construire un vélodrôme *> pas réaliste*
			Développer l'offre pour ados, hors sport		
			Visiter personnes seules (tricot, papote, excursion…) - *à coupler avec les 2 suivants* - PCS?		
			Visite aux personnes âgées - *à coupler avec les 2 autres*		
			Généraliser l'opération "carte de vœux pour les personnes âgées" à toutes les écoles - *à coupler avec les 2 précédentes*		
			Spectacle sur les places des villages en été pour les locaux et les touristes		
			Mise à disposition et animation d'un lieu dédié aux activités récurrentes artistiques, culturelles (y laisser le matériel) - (*maison du ski?) - y compris pour ado pour englober projet plus haut*		
			Beaulieu : aménagement convivial autour de la fontaine - *à coupler avec projet de modernisation du circuit des fontaines*		
			Thé dansant (*à globaliser sous forme d'activités interassoc)*		
			Soirées dansantes années 80 (*à globaliser sous forme d'activités interassoc)*		
			Mise en place d'un événement festif pour souder les différents comités	Animations intervillages l'hiver	
			Espace pour la donnerie, le papote café		
			Cours pour apprendre à cuisiner simple et local - *à coupler avec mise à dispo d'un lieu pour activités récurrentes*		
			Accueil, accompagnement et intégration des nouveaux habitants (*existe mais aller plus loin dans le concept)*		
			Terrain de tennis *> au hall sportif*		
			Trampoline parc intérieur/extérieur *> à voir avec le hall sportif en version "mini" ou éphémère (location l'été)*		
			Parcours vita *(à coupler avec le parcours aînés envisagé aux abords de la maison multiservices)*		
			Création d'un pumptrack près du centre sportif		
			Bâtir un local au dessus du Carré (Patro), afin de l'aménager en tant qu'espace pour quelconque groupement ou rangement *> à coupler avec le projet suivant*		

			Créer un local unique et personnalisable pour le CDJ de Champlon-Les Tchimpions pour y organiser des événements		
			Plaine de jeux au centre sportif		
			Espace jeux pour enfant ET ados à Laneuville-au-bois *>à coupler au suivant*		
			Couverture des terrains de pétanque et installation d'une aire de jeux pour enfants à l'entrée du Bois de la Fontaine		
			Aménager les abords de la salle d'Erneuville (sécurité, convivialité, jeux enfants)		
			Aménagements des abords de la future MM (espace parc)		
			Amélioration des abords de la maison de village d'Ortheuville		
			Renouvellement de la salle à Erneuville (chauffage, cuisine)		
			Améliorer les salles existantes : accès PMR, Wifi, parking + signalétique à Cens		
Objectif 4 : Améliorer et valoriser la biodiversité et le patrimoine naturel			Explication de la gestion forestière au grand public		
			Aménagement extérieur biodiversité à l'ARRIERE de la maison de village Au Pré des Aulnes à Journal		
Objectif 5 : Accroître la résilience environnementale du territoire et de ses habitants		Pérennisation et digitalisation du Réseau d'eau communal	Projet de communauté d'énergie renouvelable	Informer la population sur les risques d'imperméabilisation / inondations	Ecole du dehors *(peu de prise niveau PCDR - pas toujours bien vu des parents)*
		Plantation de haies	Une animation autour de l'eau	Développer un projet de production d'énergie renouvelable sur la commune	
			Elaboration d'un SDC	Stimuler l'accès au circuit court y afin qu'on se réapproprie le contrôle sur notre alimentation de qualité et moins dépendante des grandes chaînes alimentaires.	
Objectif 6 : Préserver et transmettre le patrimoine matériel et immatériel local	Réfection et aménagement des murets le long des voies publiques *(pierres sèches?)*	Création de nouvelles promenades balisées mettant en avant les éléments historiques	Revalorisation du circuit des fontaines et créer des topoguides y liés (dont le petit fontainier - jeu PATRO)		Avoir un musée (*pas réalisable*)
		Poursuivre la mise en valeur du patrimoine et des atouts naturels (*= objectif)*	Réaménager une aire de faulne à Laneuville au Bois		
			Nom des villages en wallon et en français (*à lier avec projet entrées de village*)		
			Sobriquets des habitants par village *(à lier avec panneaux en wallons et entrées de village)*		
Objectif 7 : Oser l'innovation dans les formules de logement		Création de logements à prix accessibles *> voir projets suivants*	Logement-tremplin		Se positionner sur l'habitat léger
		Facilitation de l'accessibilité au logements pour les jeunes *> terrain Roch*	Développement d'un projet "logement" pour aînés : offrir une alternative (et/ou postposer) au home par des logements adaptés aux ainés , type habitat groupé, habitat kangourou, habitat partagé, habitat intergénérationnel, résidence services		
			Projet de lotissement Champlon intégrant la production d'énergie partagée, mixité des logements + tremplins, kangourous…		
			Maitriser le développement des gîtes pour éviter les villages dortoirs *> à intégrer dans le SDC*		
		Augmenter les services de proximité *> il y a déjà bcp de services pour une si petite commune*	Création d'un atelier rural *--> à mixer avec les deux projets suivants?*	Augmenter l'attractivité du GrisHan *> Interpeler Idelux*	Centre commercial (vêtements, chaussures) *pas réaliste*
		Elargir les services de la maison multiservices (point poste, distributeur) *> il y a déjà un point poste et un distributeur actuellement. A remettre sur le tapis quand la MM existera et si les services ont disparu)*	Espace atelier partagé dans l'esprit d'un coworking *(rem: il existe un coworking au-dessus de pharmacie)*	Faciliter l'accès aux terres agricoles *> objectiver, cibler la problématique, trouver des solutions concrètes*	Création d'un marché hebdomadaire *> pas réaliste, vivote à La Roche*
		Encourager la population à créer des potagers chez eux *> soutenir l'action 'potagers ouverts" et "renforcer la forêt nourricière"*	Maternité commerciale : mise à dispo d'un espace commercial communal pour phase test et/ou pop up stores		Création de commerces à Champlon et le long de la N4 *> dépend du privé*

Objectif 8 : Soutenir l'emploi local et faciliter les dynamiques entrepreneuriales		Un lieu centralisé pour les produits locaux (marchés mensuels, GAC, Biofarm)	Appel à projet pour la création d'un établissement HORECA (pas forcément de haut standing mais où se restaurer, se retrouver, taper la carte) --> *rationnaliser avec les 4 projets ci-dessous. Voir trouver un concept innovant avec l'idée "maternité commerciale"/pop up store. Rem : un espace Horeca privé est en projet*		Développement de commerces de proximités, petites et moyennes surfaces *(plus proche de l'objectif que du projet concret. Dépend du privé. A voir avec l'ADL comment aider à l'impulsion ?)*
			Bistrot café		
			Epicerie de village avec coin brasserie (idéalement à Champlon). Salon papote, jouer aux cartes, croiser les deux publics		
			Compléter la halle de Champlon par un espace de commercialisation des produits locaux et un resto ephémère qui permettrait de lancer des jeunes restaurateurs		
			Possibilité d'un espace maraicher ? + projet d'économie sociale et circulaire : fournir certains types de légumes pour la cuisine collective de Bastogne (repas scolaires et à domicile). --> *à coupler avec resto/épicerie locale?*		
Objectif 9 : Favoriser la mobilité douce, partagée et accessible à tous			Extension du chemin des fourmis (boucle reliant Tenneville à Laneuville-au-Bois)		
			Mobipark --> *à coupler avec les 3 projets suivants*		
			Covoiturage : aménager certaines zones de la commune en parking de délestage avec une borne de recharge électrique - réseau style blablacar		
			Mise en place de transports en commun vers les villes, centres et gares		
			Bornes électriques pour charger les voitures		
			Mobilité douce : connexions vers les villages et les communes voisines		
			Sécuriser la sortie Ortheuville vers Bastogne --> *coupler avec les 6 suivants en un plan de sécurité par village*		
			Sécuriser l'entrée et la sortie du (des) village(s) d'Erneuville		
			Trottoir virtuel et passage piéton-cycliste		
			Améliorer la sécurité dans le village de Journal		
			Sécurité des routes afin de limiter la vistesse à Ortheuville-placer des miroirs		
			Améliorer les accotements pour les piétons, promeneurs, cyclistes		
			Création d'une passerelle/tunnel au-dessus de la N4 (au cœur de Tenneville + à la barrière de Champlon-Tenneville et passage piéton Tenneville)		
Objectif 10 : Privilégier un tourisme intégré, respectueux et porteur de sens pour le territoire	Elaboration d'une charte touristique pour bonne cohabitation des habitants et occupants saisonniers	Créer des parcours pédestres de 15, 20 km + parcours VTT avec un grand itinéraire *(en cours via les points nœuds pédestres et le VTT via la Grande Forêt)*	Créer des jeux en bois sur les promenades	Préserver/revendiquer la spécificité "Tenneville les Bains de Forêt" et garder la longueur d'avance en la matière (par les boucles sensorielles par ex?)	Envisager un point d'eau (pour jeu d'eau, baignade) accessible au public *(il faut que l'eau soit de bonne qualité)*
			Boucles de promenades sensorielles pour écouter autrement		Tenneville plage : point de baignade à Ortheuville
			Aire de mobilhome		Aire bbq/pique nique pour groupes *(nuisances et compliqué niveau entretien)*
					Réhabilitation des chemins pédestres autour d'Ortheuville devenus inexistant ou sans issue *(il n'y a pas d'objectif derrière et s'ils sont impraticables c'est parfois parce qu'ils ne sont pas appropriés au passage)*

Marloie, le 25 juin 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR
Mardi 24 juin 2025 – Salle du Conseil à Tenneville

Présents :
- André Isabelle, Baclin Guilian, Bertrand Christine, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Dehard Jean-Marc, Gerard Benjamin, Landtmeters Dominique, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Rosseel Peter, Vanbelinghen Noémie, Urbain Antoine, Lambrecht Marie-Thérèse, Sacré Julie, *membres de la CLDR ;*
- Lesuisse Florence et Schonne Séverine, *agents de développement à la FRW*

Excusés : Bertrand Fabian, Cambron Guy, Léa Jacoby, Jacoby Mélina, Debarsy Aurélie, Prescler Annie, Vandingenen Jean-Pierre, *membres de la CLDR.*

ACCUEIL :
Ludovic Collard accueille les participants et les remercie de leur présence. Il présente l'ordre du jour et annonce les personnes excusées.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27 MAI 2025

➔ Le compte-rendu est approuvé, il sera prochainement en ligne sur le site tenneville-odr.info.

2) ETAPE DU PROCESSUS

Cette ligne du temps fait le point sur l'état d'avancement des réflexions :



Travaillé lors des réunions dans les villages, présenté en réunion de synthèse et **validé lors de la 1ère réunion de la CLDR.**

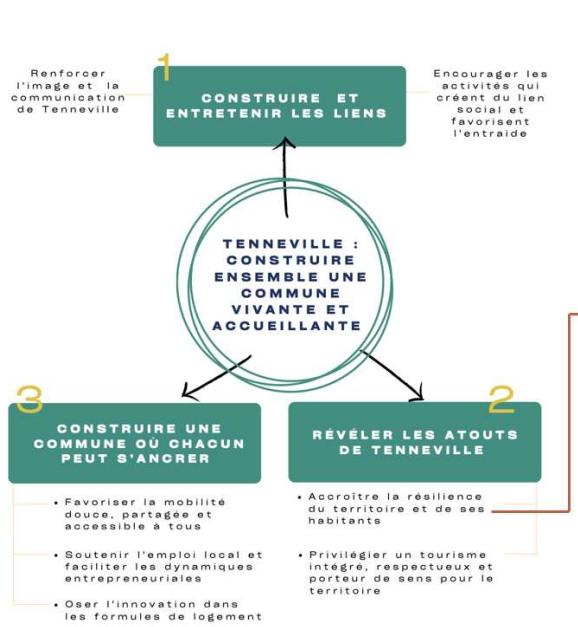
Travail sur les **objectifs de développement** lors de la CLDR n°2 + **appel à idées**

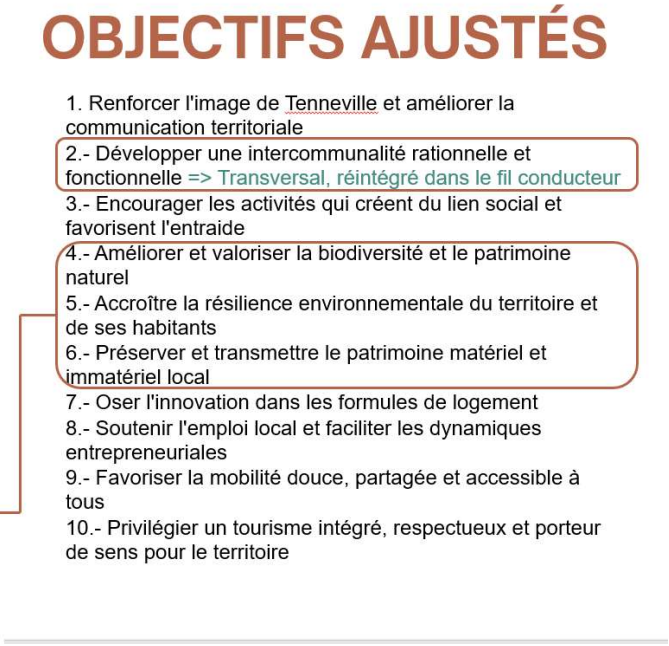
Analyse des propositions de projets par la CLDR 3 (réalisé le 27/05)

➔ **Il s'agit maintenant de planifier les projets dans le temps pour les répartir en 3 lots.**

3) TRAVAIL PREPARATOIRE

Sur base de l'analyse effectuée par la CLDR, Laurence et Denis, auteurs du PCDR, ont effectué grâce à une carte mentale un travail de mise en lien et d'ajustement de la stratégie provisoire ainsi qu'une structuration des idées de projets (rassemblement d'idées similaires, précisions de partenaires, etc.…) pour aboutir à un tableau mettant en vis-à-vis les enjeux > les objectifs > les projets.
Denis présente la restructuration :





Lors de la réunion n°2, la CLDR ne se retrouvait pas dans le terme « ruralité » du fil rouge (cf. *« construire une ruralité qui se vit »)*. Ce fil rouge est donc devenu « *Tenneville : construire ensemble une commune vivante et accueillante* ».

Les objectifs 1, 3, 7, 8, 9, 10 sont restés identiques. Par contre, l'objectif 2 n'ayant aucun projet concret est devenu davantage une réflexion transversale (fil conducteur), invitant la commune à renforcer ses partenariats transcommunaux. Peu fournis également, les objectifs 4, 5, 6 sont regroupés dans un objectif commun « *accroitre la résilience du territoire et de ses habitants* ». La résilience est définie comme la capacité d'un écosystème (ici le territoire) à faire face aux pressions. La sauvegarde du patrimoine, qu'il soit naturel, bâti ou immatériel, fait sens.

➔ **La CLDR n'émet pas de remarque sur la stratégie adaptée.**

L'assemblée reçoit le tableau des projets accompagnés d'un descriptif, parcourt l'ensemble des projets et a l'occasion de poser des questions de compréhension.

Des **affiches reprenant l'ensemble des projets** sont également à disposition des membres de la CLDR pour qu'ils puissent apporter des précisions, proposer un porteur ou un partenaire, suggérer une autre formulation pour l'intitulé, etc… Ces données permettront d'alimenter la rédaction des fiches-projets par l'auteur. ➔ **La compilation des apports se trouve en annexe 1.**

4) REPARTITION EN LOTS

Pour être conforme au décret du « Développement rural », les projets du PCDR doivent être répartis en lots. **!!! Cette classification pourra évoluer au fil du temps en fonction d'opportunités ou si la CLDR en exprime le besoin par exemple, même en phase de mise en œuvre du PCDR !!!**

- Lot 1 : les projets et actions à réaliser dans les 3 ans. → ***Ces projets devront faire l'objet d'une fiche-projet plus détaillée par « Un Tour d'Avance », auteur du PCDR.***
- Lot 2 : les projets et actions à réaliser dans les 4 à 6 ans.
- Lot 3 : les projets et actions à réaliser dans les 7 à 10 ans.
- *Un quatrième lot (le lot 0) figurera dans le PCDR et consignera les projets qui répondent à la stratégie du PCDR qui sont déjà en cours ou qui se mettent en place durant la période d'élaboration du PCDR.*

MÉTHODE DE RÉPARTITION EN LOTS :

- Chacun reçoit un tableau reprenant par enjeu et pour chaque objectif, les projets matériels et immatériels confondus. Les projets potentiellement subsidiables par le « Développement rural » sont identifiés à titre indicatif (= case grisée). Une fourchette de coût est également donnée (de € à €€€€).
- Afin d'objectiver autant que possible la priorisation, chaque projet est coté sur base de 4 critères de même pondération (FAISABILITÉ – URGENCE – INTÉRÊT COLLECTIF – IMPACT SUR LA STRATÉGIE PCDR), selon une cote /25 pour chaque critère.
- Les agents de développement et l'auteur du PCDR sont présents pour répondre à toute demande de précisions sur le contenu des projets ou concernant les critères.

→ **Le tableau brut des cotes individuelles par projet est annexé au présent compte-rendu ainsi qu'une proposition de répartition en lots.**

Le lot 1 comprend donc les 10 projets obtenant 70% et +. Ce lot nous parait équilibré à différents niveaux :

- 5 projets matériels en noir ; 5 projets immatériels en bleu ;
- 4 projets potentiellement finançables par le « Développement rural » ;
- chaque enjeu est couvert par au minimum 1 projet ; au niveau des objectifs, seuls les objectifs 2.2 (tourisme) et 3.2 (économie) n'ont pas de projets positionnés en lot 1 → *ce qui peut s'expliquer par le fait que des acteurs de terrain œuvrent déjà en la matière au quotidien.*

Le lot 2 sera composé des 15 projets obtenant entre 60 et 70% ; le lot 3, des 14 projets obtenant moins de 60%.

→ **Les membres de la CLDR peuvent s'ils le souhaitent donner leur avis sur la répartition en lots par retour de mail pour le mercredi 9 juillet 2025 à 12h au plus tard.**

Durant l'été, « Un Tour d'Avance » va s'atteler à la rédaction des fiches-projets qui seront présentées à la CLDR à la rentrée. Attention que si un projet se révèle trop peu mûr pour rester dans le lot 1 (sans localisation précise et sans montant estimé notamment), il se pourrait qu'il change de lot, en discussion avec la CLDR.

5) DIVERS

Minute d'infos locales : toute une série d'événements sont prévus dans les villages en cette période estivale, la kermesse des Chaffions à Erneuville (afterwork le 03/07, soirée mexicaine le 04/07, pétanque le 05/07, jambon à la broche le 06/07) ; ensuite à Ortheuville le 12/07 c'est un tournoi de pétanque au profit des séniors de la commune qui sera organisé. Citons aussi la marche Adeps à Tenneville le 13/07, les ateliers nature à la forêt nourricière le 13/07 à 10h, la fête au Fourneau Saint-Michel le 21/07 ; l'action « potagers ouverts le 27/07 », la soirée nuit étoilée à la Forêt nourricière le 10/07 à 12h30… et enfin, la murder party à Cens le 07/09.

(NDLR : nous espérons que la Kermesse des Mochons ce WE à Laneuville s'est bien déroulée)

CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS :

- 09/09
- 30/09 *(cette date est à confirmer – prévue en cas de besoin mais annulée si superflue)*
- 04/11

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION ET BEL ETE A TOUS !

Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement

Séance du 24/06/25
Modifications et/ou compléments d'information par la CLDR sur les projets

#1 : Consolider et entretenir les liens

Objectif 1.1 Renforcer l'image et la communication de Tenneville

➔ *Pas d'apport*

Objectif 1.2 Encourager les activités qui créent du lien social et favorisent l'entraide

➔ **PROJETS :**

3. Les complices de Tenneville
Lieu potentiel : la maison multi-services ?
Commentaires : Peu réaliste d'envoyer des Cartes anniversaire aux aînés

4. Nos jeunes, ces citoyens
Ajouter dans les partenaires : PCS et MCFA
Commentaires :
- Le CRECCIDE a un projet « *ça bouge dans ma commune* »
- Voir avec le CRAB de Sainte-Ode

5. La donnerie
Lieu potentiel : la maison multi-services ?

7. Tenneville s'amuse
Ajouter dans les partenaires : MCFA, Tenneville culture

11. Génération T (T comme Tenneville)
Commentaires :
- Voir avec le CRAB de Sainte-Ode
- pas d'argent dans ce secteur
- zone d'action trop petite pour une maison de jeunes

14. Tenneville multi-services
Près de l'école de Tenneville et de la crèche

15. Coup de frais à Ortheuvillle
Commentaires : différentes associations ont déjà créé eux-mêmes des pistes de pétanque très souvent utilisées

#2 : Révéler les atouts de Tenneville

Objectif 2.1 Accroître la résilience du territoire et de ses habitants

→ **PROJETS :**

17. Partageons l'énergie
Commentaire : favoriser des coopératives entre citoyens

18. Energie plus propre
Commentaire : favoriser des coopératives entre citoyens

19. Mangeons local
Commentaire : accessibilité à une alimentation saine aussi pour les plus démunis (Projet sécurité sociale alimentaire SSA)

20. L'Or bleu de Tenneville
Commentaire : contrat de rivière : journée de l'eau
Référer au GT de Nature et progrès autour de l'eau (potable, qualité hygrométrie)

22. De la campagne à la forêt
Commentaire : application d'une politique sylviculture écologiques et résilientes : éliminer les résineux au profit de feuillus mixtes.

23. De fontaine en fontaine
Commentaire : quid contrat de rivière

Objectif 2.2 : Privilégier un tourisme intégré, respectueux et porteur de sens

→ **PROJETS :**

28. Camping-car
Parking salle APDA
Lieu : Journal

#3 : Construire une commune où chacun peut s'ancrer

Objectif 3.1 Oser l'innovation dans les formules de logement

➔ *Pas d'apport*

Objectif 3.2 Soutenir l'emploi local et faciliter les dynamiques entrepreneuriales

➔ *Pas d'apport*

Objectif 3.3 Favoriser la mobilité douce, partagée et accessible à tous

➔ **PROJETS :**

35. Une commune qui se relie
Ajouter l'exemple d'Ortheuville dans « D'anciens chemins à restaurer en fonction de leur pertinence »

36. À Tenneville on circule malin
Commentaire : creuser l'idée du fonctionnement du « MOBILISUD » actif sur Beauraing (transport solidaire)

Intitulé du projet																	Total	% obtenu	Objectif PCDR
LOT 1																			
Schéma de Développement Communal	100	74	100	85	65	60	90	60	80	65	85	100	100	68	60	100	**1292**	**81**	2.1
Objectif sécurité	100	71	100	57	80	80	95	70	90	90	85	90	100	60	100	0	**1268**	**79**	3.3
L'Or bleu de Tenneville	100	56	85	90	75	60	95	95	100	65	80	80	72	65	35	100	**1253**	**78**	2.1
Un logement pour demain	100	65	100	85	80	85	75	85	100	80	70	85	100	62	55	25	**1252**	**78**	3.1
Au service de la vie locale	80	81	90	73	80	48	100	85	100	75	90	78	100	65	45	50	**1240**	**78**	1.2
Savoir tout ce qu'il se passe à Tenneville	80	73	90	60	65	100	90	85	90	70	80	80	71	75	75	25	**1209**	**76**	1.1
Cœur d'Erneuville	80	82	60	49	85	40	80	95	90	100	65	100	72	77	40	50	**1165**	**73**	1.2
Nos jeunes, ces citoyens	70	69	90	60	70	45	95	60	80	80	90	60	90	70	65	50	**1144**	**72**	1.2
Un quartier qui rassemble autour des ainés	100	52	100	78	65	90	75	85	95	100	65	85	34	50	50	0	**1124**	**70**	3.1
Coup de jeune à Champlon	80	62	65	71	70	48	75	85	70	95	95	80	88	68	65	0	**1117**	**70**	1.2
LOT 2																			
Un logement tremplin	100	60	60	75	65	60	90	80	95	80	55	85	100	45	40	0	**1090**	**68**	
À Tenneville on circule malin	20	50	80	78	75	80	95	80	95	70	76	70	76	55	40	50	**1090**	**68**	
Une commune qui se relie	100	54	100	60	70	80	80	50	75	60	82	75	75	61	55	0	**1077**	**67**	
Partageons l'énergie	60	60	75	83	65	60	80	55	80	65	78	85	100	61	65	0	**1072**	**67**	
Bienvenue à nos nouveaux voisins	20	68	80	80	50	80	95	90	60	50	80	60	30	65	55	75	**1038**	**65**	
Rendez-vous à Laneuville	80	61	70	35	70	20	70	85	65	70	65	65	88	83	85	20	**1032**	**65**	
Tenneville multi-services	80	54	95	55	90	100	60	40	80	100	75	70	40	69	20	0	**1028**	**64**	
De la campagne à la forêt	80	58	80	62	55	80	65	70	65	75	71	75	72	73	35	0	**1016**	**64**	
Mangeons local	*20*	66	65	84	90	40	50	90	90	70	85	80	52	69	55	0	**1006**	**63**	
Coup de frais à Ortheuvillle	80	59	70	55	85	40	80	45	75	95	70	65	72	66	45	0	**1002**	**63**	
Pour tous les sportifs	40	56	85	76	75	48	40	45	80	85	80	70	93	71	15	40	**999**	**62**	
Les complices de Tenneville	30	51	85	60	75	55	50	75	90	65	70	65	88	57	60	20	**996**	**62**	
Tenneville s'amuse	0	80	80	85	65	40	100	70	65	45	90	75	79	76	45	0	**995**	**62**	
De fontaine en fontaine	80	80	60	62	50	55	65	95	75	85	70	80	50	68	20	0	**995**	**62**	
Une N4 qui relie encore plus	20	59	100	66	75	40	65	85	95	95	80	70	20	55	65	0	**990**	**62**	
LOT 3																			
Début et fin de saison	20	67	70	65	45	60	50	70	55	55	78	75	63	77	75	0	**925**	**58**	
Edition Nature	80	59	55	60	60	40	45	50	65	50	77	75	100	70	25	0	**911**	**57**	
La Fabrik locale	60	46	75	83	70	40	25	55	70	85	65	80	100	34	0	0	**888**	**56**	
Aire de Faulde	80	46	55	65	35	60	65	85	65	40	66	70	42	74	20	0	**868**	**54**	
Terre agricole	20	54	50	83	70	85	10	60	75	75	76	80	90	32	0	0	**860**	**54**	
Energie plus propre	0	53	75	82	80	40	80	45	60	60	65	90	40	68	20	0	**858**	**54**	
Tenneville, bain de forêt	20	60	65	70	40	40	45	75	60	75	75	90	20	71	50	0	**856**	**54**	
L'atelier de Tenneville	50	46	100	63	55	50	25	55	75	85	73	90	23	38	15	0	**843**	**53**	
Ouvrons nos sens	20	45	55	63	50	40	60	45	65	75	79	65	27	67	80	0	**836**	**52**	
On se recharge	20	45	85	60	25	20	100	60	60	90	78	65	46	40	20	0	**814**	**51**	
Génération T (T comme Tenneville)	20	44	85	60	0	20	60	65	80	45	85	100	40	67	35	0	**806**	**50**	
Bienvenue à Tenneville	50	60	65	30	50	20	60	55	35	70	70	75	58	70	25	10	**803**	**50**	
La donnerie	0	42	85	65	35	48	40	55	65	100	67	60	40	56	20	25	**803**	**50**	
Camping-car	20	65	75	71	20	0	45	65	45	45	77	60	0	60	5	0	**653**	**41**	

Marloie, le 10 septembre 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR
Mardi 9 septembre 2025 – Salle du Conseil à Tenneville

Présents :
- André Isabelle, Bertrand Christine, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Gerard Benjamin, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Rosseel Peter, Urbain Antoine, Lambrecht Marie-Thérèse, Bertrand Fabian, Léa Jacoby, Jacoby Mélina, Prescler Annie, Vandingenen Jean-Pierre, *membres de la CLDR ;*
- Lesuisse Florence et Schonne Séverine, *agents de développement à la FRW*
- Laurence Docquir et Denis Genevois, du bureau *Un tour d'avance* – en visioconférence

Excusés : Baclin Guilian, Sacré Julie, Vanbelinghen Noémie, Dehard Jean-Marc, Landtmeters Dominique, Cambron Guy, Debarsy Aurélie *membres de la CLDR.*

Léa Jacoby, Présidente de la CLDR, accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle annonce les personnes excusées.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 24 JUIN 2025

Pour mémo, le dernier compte-rendu actait la répartition des projets en 3 lots.

➔ Le compte-rendu est approuvé, il sera prochainement en ligne sur le site tenneville-odr.info.

2) ETAPE DU PROCESSUS

Cette ligne du temps fait le point sur l'état d'avancement des réflexions :



Travaillé lors des réunions dans les villages, présenté en réunion de synthèse et **validé lors de la 1ère réunion de la CLDR.**

Travail sur les **objectifs de développement** lors de la CLDR 2 + **appel à idées**

- **Analyse des propositions** de projets par la CLDR 3 (réalisé le 27/05)

Cotation des projets individuellement en vue de la **répartition en lots** CLDR 4 (réalisé le 24/06)

Relecture à domicile des fiches-projets des lots 2 et 3

➔ **Ce soir : présentation des fiches-projets prioritaires** (lot 1)

Durant l'été, l'auteur du PCDR « Un Tour d'Avance » a rédigé l'ensemble des fiches-projets, avec plus ou moins de précisions selon leur répartition en lot. Pour mémo :

- **Lot 1 :** les projets et actions à réaliser dans les 3 ans. → ***Ces projets font l'objet d'une fiche-projet détaillée.***
- **Lot 2 :** les projets et actions à réaliser dans les 4 à 6 ans.
- **Lot 3 :** les projets et actions à réaliser dans les 7 à 10 ans.
- *Un quatrième lot (le lot 0) figurera dans le PCDR et consignera les projets qui répondent à la stratégie du PCDR qui sont déjà en cours ou qui se mettent en place durant la période d'élaboration du PCDR.*

Les fiches-projets des lots 2 et 3 ont été mises en ligne au préalable pour une relecture à domicile.

Concernant le lot 1, en étudiant davantage les projets, l'auteur du PCDR propose cette modification de lot :

- Le projet « **Un quartier qui rassemble autour des ainés »** n'est pas assez mûr pour rester dans le lot 1 : on ne connait pas encore le type de logements ad hoc, ni le nombre, on n'a pas de localisation précise et par conséquent, on ne sait pas en estimer le montant. Il est donc placé en lot 2 pour l'instant.

⚠ *Séverine rappelle que les choses ne sont pas figées. En effet, lors de la mise en œuvre du PCDR,*

- *la CLDR peut décider de faire remonter un projet du lot 2 ou du lot 3 car l'opportunité se présente, que le besoin ou l'urgence se font sentir ou que le projet est davantage mûr…*
- *une fois que la CLDR décide d'activer une fiche et que les subsides de la Région sont octroyés, la commune engage un auteur de projet qui va actualiser les montants, proposer des esquisses, etc. La CLDR mais également les usagers, les riverains sont associés à cette réflexion. Il n'est donc pas utile à ce stade d'aller trop loin dans les détails.*

Questions/réactions :

- On entend partout que la Région wallonne diminue les subsides dans tous les secteurs. Cela ne va-t-il pas impacter le PCDR et limiter notre champ d'action ? → *Oui effectivement, le développement rural n'échappera pas à ces restrictions. Une révision des textes législatifs est envisagée à long terme, mais pour l'instant, nous devons travailler selon les textes en vigueur (qui précisent le type de projets subsidiables, les plafonds et pourcentages, etc…).*
- Il y a d'autres enjeux et urgences que les projets repris dans le PCDR (urgences climatiques, catastrophes naturelles…). Il faut travailler là-dessus. → *Les objectifs du PCDR et les projets sont issus des réunions villageoises, de l'appel à projets et du travail de la CLDR. Chacun a eu l'occasion de s'exprimer. Ils reflètent donc les préoccupations et besoins de la population au niveau local. Cela dit le développement durable ou la résilience est un état d'esprit : chaque projet peut y participer dans la manière dont il est mis en œuvre. Les fiches-projets reprennent d'ailleurs une rubrique « Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société » ainsi qu'une notice évolutive intitulée « mesures en faveur de la résilience locale et de la transition ».*

3) TRAVAIL SUR LES FICHES-PROJETS PRIORITAIRES

Laurence présente les projets du lot 1. **Voir fiches-projets en annexe ou sur :** *https://www.tenneville-odr.info/documents-agrave-relire.html*

Questions/réactions :

1. **Cœur d'Erneuville**

➔ Comment avez-vous chiffré ? *Par montants forfaitaires, nous avons l'habitude de de devoir chiffrer ce type d'aménagements et ici, c'est une très bonne enveloppe par rapport au programme envisagé.*

➔ Que faire si le coût augmente en cours de parcours ? *Il existe des plafonds en Développement rural (cf. textes légaux disponibles sur tenneville-odr.info), le surplus est à charge de la commune.*

➔ Pourquoi avoir changé l'ordre des fiches ? Celle-ci n'est pas la 1.1. *Le but ultime d'un PCDR est d'obtenir des subsides du Développement rural pour mettre en œuvre les projets. Nous avons donc choisi de présenter en premier lieu les projets qui sont éligibles en Développement rural. De toute façon, l'ordre au sein d'un lot est indicatif.*

2. **Coup de jeune à Champlon**

➔ Ce projet a déjà été financé en Développement rural, peut-on à nouveau le financer par ce biais ? *En théorie, c'est possible pour les projets financés depuis plus de 10 ans. Dans le cas de cette fiche, l'aménagement prévoit davantage qu'une simple rénovation, il y a donc une plus-value. Après, tout dépend toujours du bon vouloir de la Ministre.*

➔ Le « traitement de l'humidité » apparait 2 fois.

3. **Objectif sécurité**

➔ Ce projet concerne bien les voiries communales, celles sur lesquelles la commune a prise. Mais la commune est ouverte pour aller négocier également des aménagements sur routes régionales si besoin.

➔ On peut aussi faire des liens entre les fiches-projets comme par exemple, ajouter le nom des villages en wallon (pas sur le panneau F1) lorsqu'on sécurise les entrées de village (action d'une fiche du lot 2).

➔ Les points noirs pourraient être identifiés par une démarche citoyenne, en parallèle d'une analyse des statistiques.

4. **Au service de la vie locale**

➔ Le DR peut-il intervenir plusieurs fois sur un même bâtiment ? *Le DR n'intervient pas plusieurs fois pour un même projet sauf s'il s'est écoulé 10 ans à dater de la réception provisoire des travaux. Toutefois, ce ne sera peut-être pas une priorité pour la Ministre de réintervenir sur un projet.*

5. **Savoir tout ce qu'il se passe à Tenneville**

➔ Attention de bien différencier la communication de la vie associative, locale (agenda commun, aide à la promotion d'activités…) ET la communication institutionnelle. (Ex : annonce d'un risque de tempête sur la page FB communale).

➔ C'est une fiche-projet qui pourrait être activée sans attendre la fin de l'élaboration du PCDR.

6. **Nos jeunes, ces citoyens**

➔ Combien de jeunes y a-t-il sur la commune ? *224*

7. **L'Or bleu de Tenneville**

➔ Que faire concernant la prise en compte de l'impact des pesticides et herbicides sur l'eau ? *De nouveau, cette problématique dépasse le cadre du PCDR mais on peut ajouter une étude hydrique dans la fiche. Pour info, la Province de Luxembourg finance déjà une étude « zéro pesticides » en ce moment.*

➔ Où peut-on avoir les résultats du contrôle de la qualité de l'eau ? *Sur demande simplement à la commune.*

➔ Ne peut-on pas prévoir, comme à Nassogne, une ZIT (zone d'immersion temporaire) pour faire face aux inondations ? *Ce n'est pas pertinent : Tenneville étant en début de bassin, l'impact sur le territoire est bien différent que ce qu'a vécu la commune de Nassogne ☹. Nassogne a reçu une subvention de la région précisément en raison du danger encouru.*

8. <u>Un logement pour demain</u>

➔ Intégrer des aspects « éco-conseils, conseils bioclimatiques » dans l'accompagnement des futurs acheteurs, rénovateurs ou constructeurs sur la commune. Ne pas oublier qu'il existe le guichet de l'énergie aussi. On peut promouvoir leurs actions auprès du public.

9. <u>Schéma de Développement Communal</u>

➔ C'est davantage du ressort de la CCATM de suivre ce projet mais il est possible que la CLDR y soit impliquée si elle le souhaite. On a souvent fait des réunions conjointes par le passé. Le SDC sera par ailleurs soumis à enquête public.



Suite aux différentes réactions en séance, **<u>les fiches du lot 1</u>** seront à relire avec le compte-rendu. Les membres de la CLDR ont **<u>jusqu'au 24/09</u>** pour envoyer leurs remarques à la FRW. La FRW compilera ainsi les demandes et présentera celles qui pourraient faire débat lors de la réunion du 30/09/25. La CLDR devra également se positionner sur le projet qui fera l'objet de la première demande de convention. Donc le projet à réaliser en premier.

<u>Réactions sur les fiches des lots 2 et 3 :</u>

Nous avons reçu deux remarques sur les fiches du lot 2 et 3.

- **Fiche 3.11 : Génération T (T comme Tenneville)**
  - → Maison des jeunes = irréaliste au vu de la masse critique insuffisante (224 jeunes) et des obligations incombants aux MJ. Privilégier un local à destination des jeunes et la mise en place d'un animateur communal.
- **Fiche 2.4 : Une commune qui se relie**
  - → Précision sur l'itinéraire du cheminement à Laneuville

Toute nouvelle précision ou remarque de forme est à envoyer pour le **<u>10/10</u>** au plus tard à <u>laurence@untourdavance.be</u> et <u>denis@untourdavance.be</u> ⇨ **Via le tableau en ligne sur le site ODR.**

4) DIVERS

Peut-on prévoir une information sur la <u>bretelle alimentaire</u> (= projet de structuration du circuit court et de ses acteurs en Province de Luxembourg) ? *C'est prévu, à l'échelle communale.*

CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS :

- **Mardi 30/09**
- **Mardi 04/11**

Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement

Marloie, le 3 octobre 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR
Mardi 30 septembre 2025 – Salle du Conseil à Tenneville

Présents :
- André Isabelle, Bertrand Christine, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Bertrand Fabian, Jacoby Mélina, Prescler Annie, Vandingenen Jean-Pierre, Sacré Julie, Dehard Jean-Marc, Landtmeters Dominique, Cambron Guy, *membres de la CLDR ;*
- Lesuisse Florence et Schonne Séverine, *agents de développement à la FRW*
- Denis Genevois, du bureau *Un tour d'avance*

Excusés : Laurence Docquir, Urbain Antoine, Gerard Benjamin, Léa Jacoby, Rosseel Peter.

Ludovic Collard, Echevin du DR, accueille les participants et les remercie de leur présence. Il annonce les personnes excusées.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 9 SEPTEMBRE 2025

➔ Le compte-rendu est approuvé moyennant la remarque ci-dessous, il sera prochainement en ligne sur le site tenneville-odr.info.

4° page du compte-rendu – "Ne peut-on pas prévoir, comme à Nassogne, une ZIT (zone d'immersion temporaire) pour faire face aux inondations ? Ce n'est pas pertinent : Tenneville étant en début de bassin, l'impact sur le territoire est bien différent que ce qu'a vécu la commune de Nassogne. Nassogne a reçu une subvention de la région précisément en raison du danger encouru"

Cette information ne peut pas mener à la conclusion que le problème n'est pas pertinent pour Tenneville. La situation par rapport à l'hydrologie (la gestion de l'eau dans le sens large ; càd risques d'inondation, mesures pour promouvoir la rétention d'eau, diminuer l'érosion des sols (et ruissellements), pollution des eaux de surface ne sont pas connus ni répertoriés et très probablement à améliorer. Si la ZIT comme conçue à Nassogne n'est peut-être pas la meilleure mesure à prendre, des mini ZIT (càd des mini barrages à l'instar des castors), des étangs peuvent très bien contribuer à diminuer le risque d'inondation tout en ralentissant l'eau et donc améliorer la rétention et la percolation dans les nappes phréatiques

2) ETAPES DU PROCESSUS

Cette ligne du temps fait le point sur l'état d'avancement des réflexions :



Travaillé lors des réunions dans les villages, présenté en réunion de synthèse et **validé lors de la 1ère réunion de la CLDR.**

Travail sur les **objectifs de développement** lors de la CLDR 2 + **appel à idées**

Analyse des propositions de projets par la CLDR 3 (réalisé le 27/05)

Cotation des projets individuellement en vue de la **répartition en lots** CLDR 4 (réalisé le 24/06)

Présentation des fiches-projets prioritaires (lot 1) - CLDR 5 - et remarques de la CLDR sur les fiches-projets des lots 2 et 3

➔ *Relecture approfondie des fiches-projets du lot 1 à domicile*

Ce soir : partage des remarques de la CLDR sur les fiches-projets du lot 1 et choix de la 1ère demande de convention.

Suite à la présentation des fiches-projets du lot 1, certains membres ont émis le souhait de pouvoir les relire dans leur intégralité à domicile. Cette réunion vise donc à partager les remarques recueillies afin de finaliser ces fiches-projets du lot 1 et de choisir, en toute connaissance de cause, la première demande de convention à introduire.

3) AMELIORATION DES FICHES-PROJETS PRIORITAIRES

Comme convenu, les agents de développement ont récolté en amont et par e-mail les remarques des membres de la CLDR. Ils présentent chacune des remarques fiche après fiche et laissent un temps d'échanges entre les membres de CLDR pour statuer sur la validation des remarques, à intégrer ou pas, en fonction des réactions, dans les fiches-projets du lot 1. **Ces fiches du lot 1 une fois complétées par le bureau d'études, seront replacées sur le site de l'ODR.**

Relecture de l'ensemble du PCDR : vous trouverez prochainement en ligne les différentes parties du PCDR sur *https://www.tenneville-odr.info/documents-agrave-relire.html.*

Pour rappel, conformément au Décret wallon relatif au développement rural, le PCDR est composé des parties suivantes :

- **PARTIE 1 :** description des caractéristiques socio-économiques de la Commune
- **PARTIE 2 :** description des résultats de la consultation de la population
- **PARTIE 3 :** diagnostic partagé
- **PARTIE 4 :** définition des objectifs de développement
- **PARTIE 5 :** fiches-projets réparties en 3 lots
- **PARTIE 6 :** tableau récapitulatif (projets, objectifs, coûts, sources de subvention, planning)

Chaque partie a été présentée et/ou co-construite avec la CLDR au fil du processus. La partie 2, rédigée par la FRW, reprend de manière synthétique le contenu des réunions (et donc ce qui se trouve dans les comptes-rendus envoyés aux membres). Les modifications dans ces documents sont donc essentiellement des actualisations (ex : chiffres de l'analyse socio-économique).

Le délai pour envoyer vos remarques à laurence@untourdavance.be et denis@untourdavance.be est fixé **au 3/11 ⇨ Merci d'utiliser le tableau en ligne sur le site ODR pour encoder vos remarques.**

4) PREMIERE DEMANDE DE CONVENTION

La FRW rappelle qu'une fois que le PCDR sera approuvé par le Gouvernement wallon, la commune aura accès à des subsides du Développement rural pour financer certains projets. Mais rien n'est acquis à ce stade ; il est nécessaire d'introduire pour chaque projet une demande de convention. Actuellement, l'Administration et la Ministre du Développement rural analysent les demandes de convention des communes ayant un PCDR actif deux fois par an, au 15 mars et au 15 septembre. Traditionnellement, lors de la défense du dossier devant le PAT (Pôle Aménagement du Territoire = commission d'experts qui remet un avis au GW sur la qualité des PCDR notamment), la commune est invitée à présenter le projet qu'elle introduira comme première demande de convention.

Vu que l'élaboration du PCDR de Tenneville touche à sa fin, que les fiches-projets prioritaires sont définies, il s'agit à présent de décider quel projet sera introduit en 1ère demande de convention.

Ce sont bien entendu les projets du lot 1 finançables en développement rural qui sont en lice :

LOT 1
(0 à 3 ans)

- ~~Schéma de Développement Communal~~
- Objectif sécurité
- ~~L'Or bleu de Tenneville~~
- ~~Un logement pour demain~~
- *Au service de la vie locale*
- ~~Savoir tout ce qu'il se passe à Tenneville~~
- Cœur d'Erneuville
- ~~Nos jeunes, ces citoyens~~
- Coup de jeune à Champlon

Légende :
Financement probable en DR
Financement possible en DR
~~Non subsidiable en DR~~

Avant d'en débattre en plénière, la FRW rappelle les éléments ci-dessous :

Projet	Subside DR	Coût	Maîtrise communale
Objectif sécurité	Oui	**1.064.800,00 €** Subvention DR 60% : Max.300 000€	*En partie*
Cœur d'Erneuville (retenu du PCDR précédent)	Oui	**1.152.021,64 €** Subvention DR 80% : Max.400 000€	Oui
Coup de jeune à Champlon	Oui	**498.610,66 €** Subvention DR 80% : 398.888,53 €	Oui
Au service de la vie locale	*Possible*	**865.634,00 €** Subvention DR 80% : 519.380,40 €	*Oui*

➔ **Au vu de l'engouement et de l'attente de la population, de la pertinence du projet et de la totale maîtrise communale, la CLDR retient à l'unanimité comme première demande de convention « le cœur d'Erneuville ».**

5) DIVERS

1) Matinée sur « Les prises d'eau face aux changements climatiques » - 20 novembre - à Cens Gratuit, sur inscription. Une organisation de la MUFA, du PNDO et du CRO.
Plus d'infos : https://site.mufa.be/news/172/296/Les-prises-deau-face-aux-changements-climatiques-20.11.html



2) L'Agence wallonne de l'air et du climat a mis en ligne un « Portail Climat » https://portailclimat-awac.be/ : via toute une série de données, celui-ci met en avant une appréciation des risques climatiques auxquels la Wallonie est confrontée.

CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS :

- **Lundi 17/11 : approbation de l'ensemble du PCDR par la CLDR (avant approbation par le Conseil communal).**

⚠ ***Cette réunion est importante. Nous comptons sur votre présence en nombre pour clôturer en beauté cette élaboration de votre nouveau PCDR et pour fêter ensemble le travail accompli*** ☺

Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement

Marloie, le 18 novembre 2025

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA CLDR
Lundi 17 novembre 2025 - Auberge de Jeunesse de Champlon

Présents :
- André Isabelle, Baclin Guilian, Bertrand Christine, Charlier Nicolas, China Jérémy, Collard Ludovic, Debarsy Aurélie, Gérard Benjamin, Lambrecht Marie-Thérèse, Léonard Sophie, Mathen Jean-Paul, Bertrand Fabian, Jacoby Mélina, Rosseel Peter, Prescler Annie, Vandingenen Jean-Pierre, Sacré Julie, Dehard Jean-Marc, Landtmeters Dominique, Urbain Antoine, *membres de la CLDR ;*
- Lesuisse Florence et Schonne Séverine, *agents de développement à la FRW*
- Laurence Docquir et Denis Genevois, du bureau *Un tour d'avance*

Excusés : Léa Jacoby, Guy Cambron

Ludovic Collard accueille les participants et les remercie de leur présence pour cette réunion symboliquement importante d'approbation du PCDR.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2025

➔ Le compte-rendu est approuvé, il sera prochainement en ligne sur le site tenneville-odr.info.

2) ETAPES DU PROCESSUS

Cette ligne du temps fait le point sur l'état d'avancement des réflexions :



Travaillé lors des réunions dans les villages, présenté en réunion de synthèse et **validé lors de la 1ère réunion de la CLDR.**

Travail sur les **objectifs de développement** lors de la CLDR 2 + **appel à idées**

Analyse des propositions de projets par la CLDR 3 (réalisé le 27/05)

Cotation des projets individuellement en vue de la **répartition en lots** CLDR 4 (réalisé le 24/06)

Travaille sur les fiches-projets et choix de la première demande de convention - CLDR 5 et CLDR 6 (9 et 30 septembre)

Relecture à domicile de l'ensemble du document

Ce soir : approbation de l'avant-projet de PCDR

3) LE PCDR ET SON ELABORATION EN BREF

Les agents de la FRW diffusent une vidéo réalisée spécialement pour l'occasion et qui retrace les grands moments de l'élaboration du PCDR et distribuent une ligne de temps de synthèse de l'ODR → *la vidéo sera mise en ligne sur le site de l'ODR ; la ligne du temps se trouve en annexe du présent compte-rendu.*

La FRW passe ensuite en revue brièvement le contenu du PCDR, partie après partie :

- Partie 1 - Analyse des caractéristiques socio-économiques du territoire
- Partie 2 - Description des résultats de la consultation de la population
- Partie 3 - Diagnostic partagé
- Partie 4 - Objectifs de développement
- Partie 5 - Fiches-projets et actions
- Partie 6 - Tableau récapitulatif des projets

Florence Lesuisse s'attarde plus particulièrement sur la partie 2 en rappelant quelques chiffres-clés concernant la participation citoyenne :

∘ 7 réunions d'informations-consultations ⟶ 82 personnes + 11 en ligne
∘ Opération "cartes postales" ⟶ 56
∘ 1 réunion de synthèse et de mise en place de la CLDR ⟶ 60 personnes
∘ Rencontre et interview de 15 personnes-ressources
∘ Consultations complémentaires "jeunesse" ⟶ 17 enfants/ados
∘ Organisation d'un appel à projets à destination des habitants ⟶ 38 idées en +
∘ 7 réunions de CLDR ⟶ taux de participation élevé
+ Des réunions d'infos, de coordination, de consultation et visites de terrain avec l'auteur, les autorités communales, le personnel communal et para-communal, le Conseil communal, les associations…

<u>Le point sur les réactions de la CLDR suite à la mise en ligne du PCDR pour relecture</u> :

Un seul membre a communiqué des remarques portant sur les fiches-projets des lots 2 et 3. Laurence Docquir, du bureau « Un Tour d'Avance », fait donc échos des précisions apportées au dossier en conséquence.

<u>NB</u> : la FRW (les agents de développement mais aussi la Direction) ainsi que les membres du Collège de la CLDR ont également relu le dossier PCDR et fait part de leurs demandes de modifications qui étaient peu nombreuses au vu de la qualité et de la cohérence du dossier rédigé par l'auteur de PCDR.

➔ **L'avant-projet de PCDR est approuvé par la CLDR et la première demande de convention, choisie par la CLDR – unanimement - en date du 30 septembre 2025 concernera le « Cœur d'Erneuville ».**

Un membre de la CLDR s'est abstenu d'approuver le PCDR et explique sa position : il ne reproche rien au contenu du dossier mais aurait souhaité avoir davantage de débats citoyens à propos d'enjeux de société (tels que la crise climatique, la sécurité alimentaire…).

D'autres membres s'expriment en retour en précisant que chaque citoyen a eu l'occasion de s'exprimer et que l'important est que le PCDR réponde aux souhaits et besoins de la population. Qu'on ne peut pas, en tant que membre de la CLDR, être expert dans tous les domaines mais que c'est l'apport des uns et des autres et la complémentarité des profils qui

fait la force de la CLDR. L'apport citoyen va se poursuivre et s'accentuer lorsqu'on va se pencher concrètement sur la mise en œuvre des projets et actions.

4) LES SUITES

Si la phase d'élaboration du PCDR touche à sa fin, **plusieurs étapes administratives** sont encore nécessaires :

- Approbation de l'avant-projet de PCDR par le Collège
- Avis de conformité par le Service extérieur du Département du Développement rural (SPW-DGO3-DDR)
- Approbation du projet de PCDR par le Conseil communal
- Défense du PCDR devant le PAT (Pôle d'aménagement du territoire) : une délégation présentera le PCDR au PAT et répondra aux éventuelles questions. Le PAT remettra ensuite un avis sur la qualité du dossier à la Ministre de la Ruralité.
- Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon (GW) : le Gouvernement wallon peut approuver le PCDR pour une durée maximale de 10 ans (cela peut être moins). Cette reconnaissance par le GW permet à la commune d'accéder aux subsides du développement rural. *<u>NB</u> : s'il faut attendre l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon pour rentrer une demande de subsides « Développement rural » afin de concrétiser les projets, la CLDR peut sans attendre ce feu vert débuter la réflexion sur la mise en œuvre des actions non subsidiées.*

Une fois le PCDR approuvé, il s'agira de communiquer sur son contenu le plus largement possible afin d'impliquer un maximum de citoyens dans la concrétisation des projets.

Réaction :
Un membre de la CLDR s'interroge – au vu du vocable « avant-projet de PCDR » utilisé – si le dossier risque de subir des modifications au moment de la validation par le Conseil communal ? → Les mandataires de l'opposition annoncent qu'ils approuveront le projet de PCDR notamment parce qu'ils soutiennent la démarche de participation citoyenne. Ce soutien au PCDR n'exclut pas néanmoins certains débats au Conseil communal lors de la mise en place des projets.

5) DIVERS

<u>Evaluation</u> :

Si le travail de l'auteur (le bureau d'études « *Un Tour d'Avance* ») se clôture en même temps que l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon, ce n'est pas le cas de la Fondation rurale de Wallonie. En effet, les agents de développement poursuivent leur mission d'accompagnement de la commune et de ses habitants pour la mise en œuvre concrète des projets et actions du PCDR.

➔ **Dans un souci constant d'amélioration du travail fourni, la FRW distribue à la CLDR un questionnaire d'évaluation individuel portant sur le volet participatif de l'élaboration du PCDR. *Les cotations obtenues se trouvent en annexe.***

<u>Prochaine réunion</u> :

Il n'y a aucune date prévue pour une prochaine réunion actuellement. Mais la CLDR n'attendra pas l'approbation du PCDR par le GW pour se réunir (sans doute début 2026).
L'une des participantes souhaiterait avoir un feedback sur les projets toujours en cours du précédent PCDR. Le Bourgmestre et la FRW assurent que ce sera bien le cas et qu'une visite de terrain/chantier (maison multi-services et cœur de Champlon) pourra s'organiser.

Le Bourgmestre clôture la séance en remerciant l'ensemble des acteurs, en félicitant l'auteur du PCDR pour la qualité du dossier mais aussi la Fondation rurale de Wallonie qui a su amener la bonne méthode au bon moment pour faciliter les échanges. Bravo et merci aussi aux citoyens pour leur implication et le partage d'idées. L'approbation du PCDR marque la fin de l'élaboration mais le début de la phase de mise en œuvre des projets au cours de laquelle la CLDR et les citoyens vont à nouveau tenir un rôle majeur.

Ludovic Collard remercie également chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies dans la démarche : une nouvelle histoire commence … sur une base solide. Pour célébrer cela et échanger en toute convivialité, il invite l'assemblée à partager un vin chaud et quelques produits locaux offerts par la commune autour d'un brasero.





Merci à toutes et tous de votre participation !

Séverine SCHONNE et Florence LESUISSE
Agents de développement

2024

S'IMPRÉGNER DU TERRITOIRE ET VALORISER LES RESSOURCES HUMAINES LOCALES

CLDR (ancienne) : évaluation PCDR en clôture + enseignements
Visites de terrain
Rencontre et consultation du personnel communal
Interviews de personnes ressources

De JUIN à OCTOBRE

TRÊVE ÉLECTORALE
= PAS DE RÉUNION PUBLIQUE

Campagne de communication grand public
Information au Conseil communal

2025

JANVIER FEVRIER

C'EST PARTI !

Voeux à la population = lancement ODR

7 réunions d'information-consultation villageoises
Consultation via la plateforme en parallèle

PLACE À LA CLDR

MARS

Réunion de synthèse des consultations
Mise en place de la nouvelle CLDR (I) : diagnostic partagé

REFLEXIONS STRATEGIQUES

De AVRIL à MAI

CLDR 2 : enjeux - objectifs

APPEL À PROJETS OUVERT A TOUTE LA POPULATION
Consultation des associations
consultation des ados
Consultation du Conseil consultatif des enfants

PARTICIPATION FÊTE DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES À CENS

QUELS PROJETS ? QUAND LES REALISER ?

De JUIN à SEPTEMBRE

CLDR 3 et 4 : analyse des projets et planification

CLDR 5 et 6 : travail sur les fiches-projets et choix de la première demande de convention

ENCORE UN PETIT EFFORT

OCTOBRE NOVEMBRE

CLDR 7 : relecture PCDR et approbation

RÉSULTATS CHIFFRÉS DE L'ÉVALUATION DU TRAVAIL DE LA FRW DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PCDR DE TENNEVILLE.

Préalable : les commentaires relatifs aux différentes questions ont bien été enregistrés également. Merci beaucoup pour vos précieux apports !

1. **Par rapport à l'animation des réunions par les agents de la Fondation Rurale de Wallonie, sur une échelle de 0 à 5, quel est votre degré de satisfaction ?**

0	1	2	3	4	5
			1	10	8

Moyenne de 4,4/5

2. **Par rapport à la convivialité des réunions, sur une échelle de 0 à 5, quel est votre degré de satisfaction ?**

0	1	2	3	4	5
			9	5	5

Moyenne de 3,8/5

3. **Par rapport à la vulgarisation du processus de l'Opération de Développement Rural, sur une échelle de 0 à 5, quel est votre degré de satisfaction ?**

0	1	2	3	4	5
				10	9

Moyenne de 4,5/5

4. **Par rapport à la durée du processus d'élaboration du PCDR, sur une échelle de 0 à5, quel est votre degré de satisfaction ?**

0	1	2	3	4	5
		1	3	8	7

Moyenne de 4,1/5

5. **Par rapport à la place qui vous a été donnée dans le processus d'élaboration du PCDR (l'écoute de vos idées), sur une échelle de 0 à5, quel est votre degré de satisfaction ?**

0	1	2	3	4	5
		2		8	9

Moyenne de 4,3/5

6. **Par rapport aux comptes-rendus de réunion transmis, sur une échelle de 0 à 5, quel est votre degré de satisfaction ?**

0	1	2	3	4	5
				6	13

Moyenne de 4,7/5

7. **Par rapport au travail général de la Fondation Rurale de Wallonie, sur une échelle de 0 à 5, quel est votre degré de satisfaction ?**

0	1	2	3	4	5
				7	11

Moyenne de 4,6/5 (!!! sur 18 répondants et non 19 !!!)

Tenneville, le 24 avril 2025

GT nature

Mardi 22 avril 2025 - Tenneville

Présents : Ludovic Collard, Peter Roseel, Yves-Marie Gérard, Lydia Wauters, Christine Bertrand Catherine Claeys, Florence Lesuisse, Thierry Petit, Frédéric Wempak, Kris Rabaut

1. Nos motivations

La forêt nourricière ne doit pas être un frein à la créativité mais elle reste le QG du groupe nature.
A partir d'elle de nombreuses thématiques peuvent être abordées. Il faut toutefois s'atteler à l'entretenir, la faire vivre et la faire connaître au risque de perdre notre motivation.

2. Stand du groupe nature à la fête du PNDO

La FRW tiendra un stand à la Fête du PNDO mettant en avant la participation citoyenne dans les différentes communes du Parc qu'elle accompagne au-travers de leurs opérations de développement rural. Tenneville sera particulièrement mis en avant puisqu'elle lance une nouvelle ODR et que la fête du PNDO se passe sur son territoire cette année. Dans ce cadre le groupe nature pourrait y avoir un espace adjacent. Celui-ci serait composé :

- d'une expo photos des activités du GT nature au fil du temps
- d'une présentation de la forêt nourricière (localisation, photo…)
- d'un panneau « coup de cœur » pour sonder les habitants sur les activités qui les intéressent plus particulièrement (conférence, balade guidée, ateliers…)
- d'un listing pour s'inscrire sur un mailing liste de contacts

➔ Idéalement : avoir un calendrier pour annoncer l'une ou l'autre activités

3. Idées d'actions pour les prochains mois à venir

- Priorité : entretenir la forêt nourricière !
- Cet été, refaire des permanences mais avec chaque fois une activité ou un atelier pour faire vivre et faire connaître la forêt nourricière
    - Balade guidée au départ de la forêt sur les plantes sauvages comestibles

    - Atelier « lacto-fermentation » ou confiture ou tisanerie…
    - Atelier de création de fusain (puisqu'il y en a sur place) et atelier créatif avec Tenneville culture (?)
    - Atelier plus méditatif (yoga-bain de forêt) avec « Tenneville les bains de forêt »
- Journée « jardins ouverts sur le thème de la biodiversité » ou « potagers ouverts » ou parrainage entre anciens et nouveaux jardiniers…
- Cycle de conférences (ou projections de film/débat) 3-4 fois /an avec le GAL, le PNDO etc…
- Fête de la pomme avec le pressoir (ou la faire un an sur deux)
- **La Semaine de l'arbre 2025** se déroulera du 22 au 30 novembre 2025. Le thème est la haie fleurie. → deux activités sont à prévoir en plus de la distribution des plants

ATTENTION que nous avons cette année un budget de 1500€ « BiodiverCité 2024 » à dépenser cette année pour de la sensibilisation. Cela permet de faire appel à un prestataire externe pour des visites, ateliers, conférences.

Interroger le GAL Nov'ardenne et PNDO pour des synergies pour la programmation ?

Prochain rendez-vous : lundi 19 mai 2025 sur le terrain pour nettoyer la forêt et programmer l'agenda.

Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Florence Lesuisse

Tenneville, le 26 septembre 2025

GT nature

Mercredi 24 septembre 2025 - Tenneville

Présents : Ludovic Collard, Peter Roseel, Yves-Marie Gérard, Lydia Wauters, Christine Bertrand Catherine Claeys, Florence Lesuisse, Béatrice Ansiaux
Excusés : Thierry Petit, Frédéric Wempak, Kris Rabaut

1. Evaluation des activités d'été

Qu'est ce qui a bien fonctionné ? Qu'est-ce qui est à changer ?

1) 13 juillet de 10h à 13h : la forêt s'anime (plusieurs ateliers)

- Membres présents : Lydia, Christine, Catherine, Ludovic
- Nombres de participants : 15 personnes
- Ateliers :
  - "Je dessine ce que je vois dans le cadre"
  - Les plantes s'entraident et ça nous aide : faites votre purin d'ortie et de consoude
  - Votre peau vous remerciera : baume de calendula et de consoude
  - Faire sa lessive avec du lierre et un adoucissant naturel
  - Bricolage avec des joncs.

➔ Les ateliers étaient diversifiés et ont plu. Les personnes présentent étaient très intéressées et se sont attardées.
➔ La mise en place n'est pas trop lourde et on peut valoriser plusieurs fois les mêmes activités
➔ L'intérêt est là mais comment faire venir plus de gens ?
  - S'associer avec l'ATL pour des activités le mercredi après-midi ? ou avec l'école (ex : jours blancs), créer des ponts avec Nathalie Genois qui fait déjà l'école du dehors ?
  - Puis faire un moment d'accueil avec les parents pour présenter ce qui a été réalisé avec les enfants.
  - Ne pas oublier l'école de Champlon

2) 27 juillet : potager ouverts – horaire variable selon les jardiniers

6 potagers de notre commune ont ouvert leurs portes aux visiteurs.
- Yves-Marie, à Tenneville : 14 visiteurs
- Agnès et Catherine, à Journal : 26 visiteurs
- Floriane, à Erneuville : 20 visiteurs
- Nicole et Marc, à Erneuville : 13 visiteurs

- Sandrine et Francis, à Beaulieu : 31 visiteurs
- Lydia, à Beaulieu : 26 visiteurs.

- Gros succès pour cette première édition. Les visiteurs se sont succédés au fil de la journée, ce qui a permis de bons échanges avec chacun.
- La date (fin juillet) est un bon choix. Même si d'une année à l'autre les potagers seront plus ou moins en avance ou en retard.
- La visite préalable entre les 6 potagers participants était très enrichissante. Cela permet de voir aussi les complémentarités.
- Chaque potager et la manière de les présenter étaient différents selon la personnalité de chacun (vieux outils, inventaires de oiseaux, épuration des eaux, recette de purin d'ortie et consoude…). C'est une richesse à mettre en avant.
- Certains visiteurs ont fait leur journée en allant voir les 6 potagers. Si on refait cette activité en 2026, il faudrait limiter à une dizaine de potagers.
- Peut-être faut-il renouveler les lieux à visiter ? Ce serait bien que ce soit en majorité des nouveaux potagers qui s'ouvrent et donc de lancer l'appel aux candidats suffisamment tôt.
- La forêt nourricière pourrait faire partie du parcours.
- La formule pourrait être enrichie d'activités annexes, mais ce n'est pas indispensable (conseils plantations de tel ou tel légume, purins bénéfiques : ortie, consoude, prelle, échange de plants, analyse du sol, baumes de calendula, conserver ses légumes, etc.).
- Envisager une bourse aux graines pour créer du lien dans le village

➔ **Edition 2026 :**
  - Appel à candidat : BC d'avril (à rendre pour le 5 mars)
  - Rencontre avec les candidats et organisation : mai/juin
  - Annonce de l'activité dans le BC de juillet (à rendre le 5 juin)
  - Activité fin juillet

3) 10 août à 21h30 : nuit étoilée à la Forêt nourricière

- Membres présents : Christine, Catherine, Lydia, Kris, Béatrice, Florence
- Nombres de participants : une trentaine

Françoise Lesage est venue avec du matériel (télescope) et des informations très intéressantes sur les constellations. Malheureusement, c'était un soir de quasi pleine lune à quoi s'ajoutait la pollution lumineuse quand même assez importante à la forêt nourricière, ce qui a empêché de bien voir les étoiles, notamment filantes. Le moment en plénière était très intéressant et poétique. Par contre, la deuxième partie était plus décousue, les gens étant plus éparpillés. Ce qui fait que tout le monde n'a pas eu les mêmes explications. Le froid et l'humidité ont fait partir un peu vite les participants ce qui était un peu décevant pour Françoise. Les gens eux semblaient très satisfait. A noter que les magnifiques créations de Françoise ont été abîmées par l'humidité.

En cas de réédition, il faudrait choisir un lieu : plus en hauteur, mieux dégagé et sans éclairage public ou privé. Quant à la date, il s'agissait d'une période propice aux « pluies d'étoiles filantes ». Envisager la première partie en intérieur pour protéger le matériel de l'humidité ?

4) **20 septembre 9h-12h : atelier conservation avec le GAL – n° 1 : lactofermentation**

- Membres présents : Catherine, Yves-Marie, Fréderic et sa fille
- Nombres de participants : 15 personnes

C'était intéressant et bien organisé. Les locaux sont adaptés.

➔ **Prochain atelier : 11 octobre 9h-12h : atelier conservation avec le GAL – n°2**

!!! Un tout grand merci aux organisatrices de ce beau programme et bravo pour la créativité !!!

2. Festival des « Jardins-forêt »

Pour la toute première fois, un festival des jardins forêts est mis en place en Wallonie et Bruxelles. Lors des premières réflexions sur le « forêt nourricière » en 2021, nous avions des difficultés à trouver des initiatives existantes. Cela montre que les choses bouges.

➔ Plusieurs membres du groupe sont allés visiter des sites et feront un retour au groupe
➔ Si le festival est reconduit, il faut postuler pour y participer !

3. Programme de la Semaine de l'arbre 2025

Comme chaque année la Région invite les communes à participer à la Semaine de l'arbre qui se déroulera du 22 au 30 novembre 2025. Le thème est la haie fleurie. Voici le programme pour Tenneville.

- **Début novembre** : article dans le bulletin communal (à rendre pour le 5/10)

· Présenter les différents intérêts de planter une haie
· La haie dans le paysage – interview d'un agriculteur : Patrick Feller
· Haie fleurie et haie gourmande
· Invitation à planter *(→ allez chercher les plants le 22/10)*
· Annonce du programme du 22/10

- **Samedi 22 novembre : à la forêt nourricière + hangar des ouvriers**

· Distribution des plans aux citoyens → partenariat DNF ?
· Chantier participatif → plantation d'une haie gourmande (si possible mitoyenne)
· Exposition des essences de bois, par Yves-Marie → nécessite 2 tables
· Tisane

- **Activités en semaine :** si une conférence se profile mais sans se mettre la pression !

4. La forêt nourricière

Historiquement, le groupe nature mettait en place 1 ou 2 activités par an sur une thématique choisie pour l'année. La forêt nourricière est le premier projet matériel et du coup, le premier à faire perdurer.

On n'a pas encore trouvé notre rythme de croisière entre l'entretenir, profiter des récoltes, l'animer, la faire connaître.

Panorama des réussites

Florence propose au groupe de réfléchir à l'avenir de la forêt en imaginant différents degrés de réussite afin de mieux cibler un objectif motivant et réaliste.

- L'échec : la forêt est à l'abandon, la commune décide d'en refaire une pâture…
- Réussite minimale : la forêt a le mérite d'exister, elle est relativement entretenue mais certaines plantes sont manquantes. La récolte est peu valorisée. Une enseignante y fait de temps en temps des activités. Le groupe nature y fait 2-3 activités par an. → *Bref, c'est la situation actuelle.*
- **Réussite visée : la forêt est connue et fréquentée par la population, tel un parc au cœur du village, où l'on peut, outre profiter des récoltes, faire un pique-nique, jouer. L'école profite également du site. Le groupe nature y organise ses activités, profitant de nouvelles infrastructures ombragée (banc, table…).**
- Réussite magnifique : tous les Tennevillois connaissent cette forêt luxuriante et très productive à chaque strate, véritable poumon vert de la commune. L'entretien et la production sont valorisées par tous les citoyens qui s'y retrouvent de manière quotidienne 😊.

Tous dans le même bateau

Pour atteindre le réussite visée, Florence propose ensuite d'identifier, tel un bateau qui a sa trajectoire,

- ce qui nous empêche d'avancer et qui fait que là maintenant on n'y arrive pas
- les « vents favorables », nos atouts pour y parvenir.

→ *Voir tableau ci-dessous.*

Concrètement, il en ressort qu'il faut :

- Un planning des tâches à l'année : qui/quoi/quand
- Un passage plus régulier dans la forêt : entretien, ce qui manque, ce qui se récolte et plus de coordination avec les Wallo'nets
- Des moments de convivialités : prendre plaisir à être ensemble
- Remplacer les plantes manquantes : penser aux légumes perpétuels, faire un appel au don (ex : noyer de Catherine)
- Un fléchage vers la forêt nourricière
- Des équipements (en attendant le projet initial en terre pisée) : bancs, tables, parasol
- Compléter les infrastructures au fil du temps (spirale à plante, mur en pierre sèche, oseraie)
- S'assurer du budget disponible (→ jusqu'ici demandes au collège en fonction des besoins)
- Envisager des partenariats : GAL, PNDO, Ecoles + école secondaire d'agronomie/maraichage, compagnon bâtisseur + festival des jardins-forêt
- Se concentrer sur la forêt dans un premier temps (ne pas se disperser)

La question de séparer les réunions du « groupe nature » axées sur des activités et d'un groupe « forêt » se pose…

➔ **Prochaine réunion le 3 novembre 2025**

➔ **Attention :** le groupe propose à 19h00

Pour la Fondation rurale de Wallonie, Florence Lesuisse

Vents favorables :	***Freins :***
- La motivation de l'équipe, les activités - La cohésion de groupe, le partage, le plaisir, la joie - Renforcer la convivialité et les moments de partage avec les membres du GT - Ensemble, les citoyens - Des moments de convivialité couplés avec de l'entretien spécifique - S'organiser et se répartir le travail, savoir de quels moyens on dispose pour poursuivre la construction de la forêt - La forêt actuelle est une bonne base pour déployer davantage le projet - Les idées ne manquent pas mais les prioriser pour ne pas se disperser - Impliquer l'école, le GAL (oseraie), le PNDO ou le Sétchépie (mur en pierres sèches), réseauté, s'isncrire dans le festival des jardins forêt, lieu ouverts pour des écoles d'orthiculture, de maraichage → idée de Laboratoire - Le soutien des Wallonnette mais en communiquant plus avec eux	- Cibler les activités, voir pour des tâches concrètes - Manque de vision, d'objectif clair - Programme trop ambitieux qui divise les forces - Se disperser dans les actions/trop diversifié… - Essoufflement des forces vives - Manque d'élan et d'organisation pour poursuivre la construction de la forêt - Les journées de 24h… - La forêt est méconnue - Le déficit de communication - Manque d'ombre (le sol chauffe trop en été) - Manque de tables et bancs

Tenneville, le 4 novembre 2025

GT nature

Lundi 3 novembre 2025 - Tenneville

Présents : Ludovic Collard, Yves-Marie Gérard, Lydia Wauters, Christine Bertrand, Catherine Claeys, Florence Lesuisse, Béatrice Ansiaux, Frédéric Wempak, Kris Rabaut
Excusés : Thierry Petit, Peter Roseel,

1. Evolution de la forêt nourricière

1. Inventaire et renforcement

- Catherine et Lydia ont fait un gros travail d'inventaire des plants qui ont bien pris et des plants à remplacer : toutes ces données sont reprises dans un document Excel mis en partage sur google drive. Elles invitent tout le monde à compléter la page « caractéristique, usage et bienfaits ».
- Une rencontre avec Corentin Hennuy sur site a permis d'avoir son avis sur la forêt en l'état (bonne base, les strates supérieures ont bien pris) et comment la renforcer (strates couvre sol et grimpante, aromatiques, quelques arbres fruitiers basses tiges…). La zone L est à revoir : saules têtards ? → Voir CR de Catherine en annexe
- Une haie gourmande plantée à la Semaine de l'arbre viendra compléter le site.
- Quelques châtaigniers à trognes pourraient être plantés pour ombrager une zone « tables et bancs ».

2. Entretien

- Catherine et Lydia proposent un parrainage des buttes par les membres du groupe
  - A = Lydia et Christine
  - B = Christine
  - C = Ludo
  - D = Béatrice
  - E = Kris
  - F = Frédérice
  - G =
  - H = Yves-Marie
  - I =
  - J =
  - K = Catherine
  - *L = à replanter !*
- Un cycle de formation pour les membres du groupe pourrait être organisé avec Corentin Hennuy → Il demande 40€/heure HTVA + frais de déplacement. Il faudra cibler nos demandes. Florence voit si les subsides BiodiverCité pourraient être valorisés.
- Prévoir une rencontre avec les Wallo'nets (les inclure dans la formation ?)
- Nathalie Blangenoit, l'instit à l'initiative de la cabane en saule, sera contactée pour voir si elle compte tailler les saules avec les élèves ou si on doit le faire

3. Equipement

- Lydia propose de remplacer les « étiquettes nominatives » en ardoise par des triangles de douglas (récup de Kris) à planter dans le sol.
- Placement du plan de la forêt à l'arrière du panneau d'accueil (+ QRcode renvoyant vers les infos sur les dates de récolte, les usages et bienfaits, etc.).
- Prévoir une signalétique
- Ludo fait la demande au collège pour prévoir au budget des tables et bancs

2. Google drive

- Un google drive a été créé via l'adresse Gmail du groupe nature pour mettre des documents en partage : chacun peut les modifier ou en déposer. Florence enverra le lien de connexion.
- Vous y trouverez :
    - **Un dossier « forêt nourricière » :**
        - L'inventaire de Catherine et Lydia
        - Le plan de la forêt
        - L'analyse du sol
        - Des infos lors de la réunion citoyenne de « création de la forêt »
        - La commande initiale lors de la création de la forêt
    - **Un tableau de bord du groupe nature (calendrier)**

ATTENTION que si vous effacez un document, il est perdu !

3. Semaine de l'arbre - Samedi 22 novembre 2025 de 9h à 12h

Au hangar des ouvriers

- **Distribution des plans par les agents DNF.**
    - Matériel : 2 tables – 2 bancs. La commune se charge de la commande des plants
    - Lydia prépare des affiches pour aider les gens dans leur choix des essences (taille, diamètre)
- **Expo les différentes essences d'arbres par Yves-Marie.**
    - Matériel : 2 tables – 2 bancs
- **Tisanerie par Catherine et Christine**
    - Christine prend bouilloire électrique, rallonge et gobelets du hall sportif
    - Catherine prend des herbes et bidon d'eau

A la forêt nourricière

- **Chantier participatif de plantation d'une haie gourmande**
    - Encadrement des bénévoles : Ludo, Frédéric, les agents Wallo'net
    - La commune se charge de commander les plants : groseilliers et cassissiers à prendre dans les plants déjà prévus + compléter par quelques autres variétés à commander (ex : casseilliers, myrtilliers, groseilliers à maquereaux, amélanchier ou framboisiers ou mûriers).
    - Selon la technique, prévoir la préparation du chantier par les ouvriers

4. Programme 2026

A garder en tête :

- ✓ *Déjà prévu : « Journée potager ouvert » fin juillet*
- ✓ *Innover pour se (Re)motiver mais ne pas charger la barque !*
- ✓ *Un événement de plus grande ampleur et plus familial + intégrer 1 ou 2 moments de mise en valeur de la forêt nourricière*

1. Thème de la nouvelle activité

Après avoir évoqué plusieurs thèmes (minerai, carrière, eau, forêt…), **le groupe choisi la « forêt »** qui peut être abordée sous plusieurs facettes et se décliner en plusieurs activités.

Premières pistes de réflexion :

- Mieux faire connaître au grand public la gestion forestière par le DNF (ainsi que l'évolution, l'avenir de nos forêts, le maillage écologique…) *>>> à voir quelle forme idéale : conférence ? sur site ?*
- La forêt et le paysage : faire comprendre que le paysage n'est pas figé mais est toujours en mouvement au fil du temps, selon les interventions humaines ou développement spontané de la nature… *>>> privilégier une observation sur site*
- Témoignage d'un ouvrier forestier (Yves-Marie 😉)
- Une activité familiale, grand public (contes et légendes de nos forêts, faire un herbier…)
- Balade thématique : champignons, brâme en partenariat avec le SI
- Partenariat avec les « bains de forêt »
- Lien avec la forêt nourricière (à noter que l'origine de cette technique de production se base sur l'observation du développement d'une forêt).
- Lors de nos communications, rappeler les sites ou circuits existants (boucle « bains de forêt », la forêt nourricière, le circuit des arbres remarquables, le circuit didactique de Laneuville-au-bois…).

2. Edition 2026 de la journée « potager ouvert » : dimanche 19 juillet 2025

- Appel à candidat : BC d'avril (à rendre pour le 5 mars)
- Rencontre avec les candidats et organisation : mai/juin
- Annonce de l'activité dans le BC de juillet (à rendre le 5 juin)
- Activité le 19 juillet